Nations Unies A/56/PV.6

Assemblée générale

Cinquante-sixième session

Documents officiels

6e séance plénière
Vendredi 21 septembre 2001, à 10 heures
New York

Président : M. Han . . . . . (République de Corée)

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 97 de l'ordre du jour (*suite*)

Développement durable et coopération économique internationale

c) Dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat

M. Enkhsaikhan (Mongolie) (*parle en anglais*) : Permettez-moi d'abord de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Je suis certain que sous votre direction très éclairée, cette session de l'Assemblée générale atteindra ses objectifs. Je félicite également votre prédécesseur, M. Harri Holkeri, de la manière dévouée et compétente avec laquelle il a assumé ses fonctions.

Ma délégation souhaite s'associer à la déclaration faite hier par le Président du Groupe des 77. Le processus actuel de mondialisation et de progrès technologique demeure hautement sélectif et exclut la grande majorité de la population mondiale de ses bénéfices potentiels. Une situation dans laquelle le revenu des 20 % les plus riches de la population mondiale est près de 80 fois plus élevé que celui des 20 % les plus pauvres est non seulement difficile moralement à accepter, mais elle est aussi impossible à maintenir. Une marginalisation plus poussée des plus faibles et des plus vulnérables devient un défi mondial. Les représentants qui se sont exprimés hier ont évoqué les nombreuses réponses qui devraient être apportées pour relever ce défi mondial. Je voudrais limiter mes brefs commentaires aux deux sous-thèmes de notre débat.

Pour ce qui est du sous-thème 1, à savoir la promotion de l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale et l'obtention de nouvelles ressources financières publiques et privées destinées à compléter les efforts de développement, bon nombre de délégations ont souligné hier, à juste titre, l'importance des efforts déployés par les pays en développement eux-mêmes. Il faut cependant indiquer que la coopération économique internationale dans le domaine du commerce, des finances et de la technologique pourrait et devrait en fait créer des conditions adéquates pour permettre aux pays en développement de recueillir les bénéfices de la mondialisation.

Le commerce international joue un rôle important dans le progrès économique et social des pays en développement. Par conséquent, en éliminant les obstacles physiques et non physiques au commerce, on pourrait contribuer dans une large mesure à relever les défis auxquels les pays en développement sont confrontés. Les accords commerciaux multilatéraux actuels exigent que les tarifs douaniers soient calculés sur une base égalitaire des nations les plus favorisées. Dans ces circonstances, des mesures appropriées doivent être prises pour que les pays industrialisés et

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

01-54514 (F)

les pays en développement soient sur un pied d'égalité, compte dûment tenu des plus vulnérables d'entre eux, en particulier les pays les moins avancés, sans littoral ou insulaires.

Le régime actuel des échanges ne tient pas compte d'un fait très important, à savoir que les coûts du transport international varient énormément, ce qui rend les pays en développement sans littoral encore plus vulnérables. Ces pays paient trois fois plus que les États industrialisés et deux fois plus que les autres pays en développement pour transporter leurs produits d'exportation vers les marchés mondiaux. Par conséquent, il est difficile, voire impossible, de parler des avantages que comportent le commerce international et la mondialisation pour ce groupe particulier de pays. La plupart des pays en développement sans littoral dépendent fortement de secteurs liés aux exportations pour leur croissance économique et sociale. Ma délégation estime donc qu'il faut tenir suffisamment compte des circonstances et des besoins particuliers de ces pays dans les instances commerciales multilatérales, en particulier lors de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce qui aura lieu à Doha, et lors des nouvelles séries de négociations commerciales, si elles sont jamais amorcées.

Le problème de la marginalisation technologique de la plupart des pays en développement a été soulevée à juste titre durant ce débat. Nous estimons que ce problème, comme de nombreux autres, ne pourra être réglé de façon satisfaisante tant qu'un tiers de la population mondiale devra subsister avec l'équivalent d'un dollar par jour. Il faut trouver des sources de financement adéquates. Dans ces circonstances, la Conférence internationale sur le financement du développement et le Sommet mondial pour le développement durable doivent aborder tous les aspects du développement et de son financement, surtout pour les pays en développement les plus vulnérables et les plus faibles.

La capacité de tirer profit de la mondialisation dépend non seulement d'une capacité améliorée de bénéficier du commerce international, mais aussi de la capacité d'utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC) complexes. Les TIC deviennent à notre époque un outil essentiel pour le développement économique; elles sous-tendent pouvoir, savoir et créativité. À mesure que les pays en développement, en particulier les plus vulnérables d'entre eux, deviennent encore plus marginalisés par suite de la mondialisation et sont tenus à l'écart des progrès dans le domaine des technologies de l'information, leurs perspectives de développement disparaissent et ils risquent d'être marginalisés encore plus, avec toutes les conséquences que cela comporte. Par conséquent, il est crucial que l'ONU apporte sa propre contribution à relever ce défi croissant.

Ma délégation se félicite donc de la création du Groupe d'étude sur les TIC, car il s'agit d'un premier pas important pour combler le fossé numérique. Il convient maintenant que le Groupe d'étude commence ses activités, comme le Président du Groupe des 77 l'a souligné à juste titre hier dans sa déclaration.

Ma délégation estime qu'une réunion spéciale de remue-méninges sur les TIC pour le développement pourrait être nécessaire. Une telle réunion pourrait donner un élan considérable au début des activités du Groupe d'étude, et pourrait rassembler les gouvernements, les institutions multilatérales, la communauté des donateurs, le secteur privé et la société civile. On pourrait y débattre des moyens concrets d'aider les pays en développement à acquérir l'infrastructure technologique de la nouvelle économie et la capacité de l'utiliser de façon efficace. On pourrait également s'y concentrer sur des questions prioritaires, comme l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les pays en développement de façon qu'ils soient en mesure d'utiliser au maximum la technologie; la mise en place d'une infrastructure dans le domaine de l'information; et l'introduction aux TIC de la vaste population rurale des pays en développement. Il est évident que la population rurale resterait en marge du développement si ses besoins particuliers en matière d'information et son éloignement des centres de progrès du développement technologique ne sont pas pris en compte.

Une mondialisation discriminatoire risque en fait de créer un monde composé, d'une part, d'une minorité extrêmement riche, très « branchée », donc productive et, d'autre part, d'une vaste majorité qui est exclue non seulement de ces avantages mais également de toute possibilité de contribuer au progrès technologique et à la mondialisation. La communauté internationale, par le biais d'efforts soutenus et coopératifs, doit prévenir et inverser le processus de marginalisation des plus faibles et des plus vulnérables. Ma délégation exprime l'espoir que ce dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique

internationale pour le développement par le partenariat sera en mesure de contribuer à ces efforts.

M. Ahsan (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Étant donné que c'est la première fois que je prends la parole depuis votre accession à la présidence de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter au nom du Gouvernement de la République populaire du Bangladesh. Nous sommes convaincus que sous votre direction éclairée, nous serons en mesure de parvenir à des conclusions fructueuses dans nos travaux au cours de la présente session.

Je parle aujourd'hui le coeur lourd en pensant aux infâmes actes de terrorisme qui ont coûté la vie à un nombre immense d'innocents et causé la destruction de biens aux États-Unis d'Amérique. Au nom du Gouvernement et du peuple du Bangladesh, je réaffirme que nous condamnons totalement cette violence insensée, et j'exprime notre solidarité avec le Gouvernement et la population des États-Unis en cette heure. Nous offrons nos sincères condoléances aux victimes et aux familles éprouvées. Le Bangladesh réaffirme son appui à tout effort international visant à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes.

Je regarde comme un honneur et un privilège de pouvoir prendre la parole en cette importante occasion. Je saisis cette chance de saluer l'initiative du Secrétaire général d'organiser ce deuxième dialogue de haut niveau qui a pour thème général le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat. La raison d'être d'un tel dialogue est de réaffirmer que nous sommes engagés à atteindre l'objectif commun du développement économique, comme en témoigne la résolution 55/193 de l'Assemblée générale. Cette résolution a identifié le besoin de fournir une plate-forme pour l'échange d'idées à un niveau élevé, de façon à donner un élan à la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire.

Nous saluons la déclaration faite hier par le Président du Groupe des 77, et nous souscrivons aux vues exprimées au nom du Groupe. J'ai l'intention d'aborder quelques questions dont nous jugeons importantes.

Le monde, soumis aux forces de la mondialisation, change à un rythme inimaginable. Ce processus s'accompagne de possibilités tout autant que de défis. La mondialisation a également transformé les considérations économiques et sociales partout dans le monde. Nous devons veiller à ce que la mondialisation, compte tenu de ses effets généralisés, ne nuise pas à la justice sociale et fonctionne mieux, dans l'intérêt de tous. C'est pourquoi nous devons faire en sorte qu'elle repose sur de larges assises et soit participative. Tandis que les forces conjuguées de la mondialisation et de la libéralisation du commerce vont de l'avant, les pays en développement en général, et les pays les moins avancés en particulier, se retrouvent de plus en plus marginalisés. Ceci se manifeste par la diminution progressive de leur part du commerce, de l'investissement et de la production mondiaux. Dans le contexte de la mondialisation, la logique d'une coopération internationale est évidente, car ces pays ont besoin d'un environnement extérieur propice au succès de leurs programmes de développement économique.

Consciente de cet impératif et afin de récolter les bénéfices de la mondialisation, l'ONU a tenu une série de grandes conférences portant sur le développement durable, et a adopté un certain nombre de programmes d'action. Au cours de ces dernières années, la mise en oeuvre de ces programmes a fait l'objet d'un suivi au cours de conférences respectives d'examen et d'évaluation. Malgré les meilleures intentions de la communauté internationale, les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, n'ont pas été en mesure de beaucoup progresser. La pauvreté reste omniprésente; les possibilités offertes aux pauvres restent rares; et une grande partie des femmes continuent d'être désavantagées. Nous voulons une mise en oeuvre pleine et entière des programmes d'action adoptés lors de ces conférences. Nous pensons qu'on a besoin d'un mécanisme efficace de mise en oeuvre de ces programmes d'action, un mécanisme mis en place d'abord par l'ONU pour un suivi coordonné aux niveaux mondial et régional.

Plus que les autres pays en développement, les pays les moins avancés ont dû faire face aux défis de la mondialisation à partir d'une base socioéconomique très faible. La troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue au mois de mai de cette année, a permis de traiter de façon globale des problèmes et des perspectives des pays les moins avancés après plus d'une décennie. Le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 et la déclaration qui l'accompagne

– la Déclaration de Bruxelles –, et en particulier les sept engagements, portent sur toute une série de questions pour un suivi aux niveaux national, sous-régional, régional et mondial.

La coopération internationale présuppose la mise en commun de ressources et de compétences afin de faire face aux défis de la mondialisation. Outre les pays pris individuellement, les organisations régionales et les organes internationaux ont un rôle crucial à jouer pour rendre cette coopération opérationnelle. Les résultats de la troisième Conférence se sont clairement fait l'écho de cette idée de partenariat.

Autre domaine où une telle coopération est apparue évidente à la suite des récentes crises financières : l'amélioration de la cohérence du système financier international par le biais d'une gestion participative et d'une plus grande transparence, permettant ainsi une participation accrue des pays en développement. Cette réforme si nécessaire devrait comprendre un mécanisme de gestion des crises financières et prévoir un système d'alerte rapide en cas de crise imminente.

Nous nous félicitons de l'organisation de la Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra au mois de mars de l'année prochaine au Mexique. Nous pensons qu'elle constituera une étape marquante dans la coopération internationale pour le développement après la troisième Conférence des Nations Unies pour les pays les moins avancés. Nous estimons que cette manifestation permettra d'aborder des questions nationales, internationales et systémiques liées entre elles, notamment la mobilisation des ressources nationales, l'allégement de la dette et l'octroi d'avantages commerciaux pour les pays en développement. Nous espérons qu'il sera possible d'arriver à un accord sur les grandes lignes et les mesures concrètes d'une mobilisation des ressources intérieures, en particulier par des politiques efficaces de financement public, et des ressources extérieures également, par le biais d'un accroissement du commerce et de l'aide publique au développement, par des flux d'investissement étranger direct et par le transfert de technologies.

Nous attachons une grande importance au problème du protectionnisme dans les mesures commerciales, et notamment dans le secteur agricole des pays développés, étant donné son effet défavorable sur les économies en développement. Ceci a empêché les pays en développement de tirer pleinement parti des échanges commerciaux. Nous pensons que la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui doit se tenir au Qatar en novembre, présentera une nouvelle occasion de corriger les déséquilibres existant dans le système commercial multilatéral. À cet égard, je voudrais signaler certains des domaines spécifiques dans lesquels des politiques et des règles bien conçues pourraient favoriser une plus grande intégration des pays en développement dans l'économie mondiale. Premièrement, les initiatives de marché en faveur des pays en développement, y compris un plus grand accès pour leurs marchandises; deuxièmement, une circulation plus facile de la main-d'oeuvre; troisièmement, la suppression progressive de toutes les barrières et restrictions commerciales; quatrièmement, l'accroissement des flux de capitaux étrangers, sous forme tant d'aide publique au développement que d'investissement étranger direct; cinquièmement, des mesures efficaces pour réduire le fardeau de la dette; et enfin, une circulation accrue des compétences et des savoirs techniques.

Les progrès immenses réalisés dans le secteur de la technologie de l'information et de la communication offrent de grandes possibilités de diffusion rapide de l'information et des savoir-faire techniques. Nous apprécions pleinement le rôle vital que joue la TIC dans l'économie mondiale au XXIe siècle. Dans ce contexte, nous nous félicitons des recommandations adoptées au sommet du Groupe des Huit à Okinawa, tendant à ce que l'on tire pleinement profit de la révolution numérique et à ce que l'on aide les pays en développement à combler le fossé numérique. Il est encourageant de savoir que le Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies créé récemment est pleinement fonctionnel.

Je voudrais terminer en exprimant l'espoir que cette manifestation de haut niveau pourra apporter une contribution positive à nos efforts en vue de parvenir à l'objectif de développement économique par le biais de recommandations concrètes. Nos efforts devraient porter tout particulièrement sur les graves problèmes économiques des pays les moins avancés. Il faut faire davantage pour les aider à lutter contre les effets négatifs de la mondialisation et les intégrer dans l'économie mondiale.

M. Loizaga (Paraguay) (*parle en espagnol*) : Ce deuxième dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le

développement par le partenariat, qui traite de questions d'une très grande importance pour les pays en développement, se déroule, pour des raisons évidentes, dans des circonstances extrêmement éprouvantes et tragiques. Compte tenu de ces circonstances, ce dialogue revêt une double importance. Premièrement, il est centré sur les questions de fond inscrites à son ordre du jour : l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale et dans le réseau d'information international. Et, deuxièmement, ce dialogue est important parce qu'il symbolise la ferme intention manifestée par la communauté internationale, et par l'ONU en particulier, de poursuivre leur tâche essentielle. Les terribles événements que nous connaissons tous ne doivent pas nous détourner de notre objectif.

Cela dit, je ne saurais poursuivre sans réitérer, au nom du peuple et du Gouvernement de la République du Paraguay, nos condoléances les plus sincères et notre plus grande solidarité au peuple et au Gouvernement des États-Unis d'Amérique, et en particulier aux familles des victimes de la récente tragédie. Il ne fait aucun doute que la communauté internationale ne doit épargner aucun effort pour mettre sur pied une action globale concertée qui permette d'extirper le fléau du terrorisme.

Nous devons tous reconnaître que la mondialisation est une réalité incontournable de plus en plus forte et de plus en plus présente, chaque jour, sous ses diverses manifestations. La question qui se pose est de savoir comment canaliser ce processus et l'orienter de façon à ce qu'il profite équitablement à toute l'humanité et ne serve pas les intérêts d'un petit nombre ou élargisse davantage l'écart qui existe déjà entre les riches et les pauvres. Nous devons aborder la mondialisation sous un angle positif, car elle met à notre portée les grands progrès de la technologie, des communications, des transports, du commerce, pour ne mentionner que quelques aspects. Mais les fruits de ce phénomène doivent être partagés par tous dans un esprit de solidarité et de justice sociale.

C'est la raison pour laquelle l'examen des questions inscrites à notre ordre du jour doit être un effort collectif fondé sur la coopération et le partenariat. L'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale et dans la recherche de nouvelles sources de financement ne pourra réussir que si un effort collectif est déployé avec la participation de toutes les principales parties prenantes : les organismes des Nations Unies, l'Organisation mondiale du commerce, les institutions de Bretton Woods, les entreprises privées et la société civile – en veillant toujours à assurer la participation des pays ayant différents niveaux de développement. Nous soulignons, à cet égard, l'importance du processus du financement du développement, qui donnera lieu à la tenue de la Conférence internationale sur le financement du développement, à Monterrey, au Mexique, l'an prochain. Nous devons saisir cette occasion à bras-le-corps afin d'examiner toute la problématique des ressources consacrées au développement et de ne pas la laisser s'ajouter au fardeau de la dette extérieure des pays en développement.

Il convient d'appeler également l'attention sur les débats relatifs au financement du développement que viennent de tenir les institutions de Bretton Woods, protagonistes essentiels du processus d'intégration du monde en développement; ainsi que sur la quatrième réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui se tiendra à Doha, au Qatar, au mois de novembre prochain.

Dans ce contexte, en ayant à l'esprit le rôle essentiel que le commerce joue dans le développement de nos pays, il importe de poursuivre le processus de libéralisation des échanges, en particulier pour ce qui est des produits agricoles, afin d'éliminer les carences actuelles du régime international des échanges et de créer un système juste, transparent et prévisible, notamment en éliminant totalement tous les obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce, qui sont les éléments les plus préjudiciables à nos pays.

Les pays en développement doivent disposer d'un accès équitable aux marchés, afin de pouvoir participer sur un pied d'égalité au système commercial multilatéral. À cet égard, nous devons reconnaître que certains pays en développement sont plus désavantagés que d'autres et se trouvent, à cause de facteurs spécifiques, dans des situations qui rendent encore plus difficile leur développement. Tout système de coopération doit tenir compte de cette réalité. Les pays en développement sans littoral, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement risquent tous encore plus d'être marginalisés et de ne pas pouvoir profiter comme les autres pays en développement des avantages de la mondialisation. Ce serait une grave erreur que de mettre tous les pays en développement dans la même catégorie sans

reconnaître les différences qui existent entre leur situation et leur niveau de développement respectifs, ainsi que leurs capacités réelles de s'intégrer aux processus internationaux.

Les technologies de l'information et de la communication sont à la fois une cause et un élément de la mondialisation. Lorsqu'elles sont gérées de façon juste et équitable, elles peuvent se transformer en un outil important pour nos pays, notamment en contribuant à la formation des ressources humaines, en renforçant les cadres institutionnels juridiques et financiers et en facilitant les échanges. Disposer de technologies, c'est disposer d'un atout en matière de développement. Les pays développés ont donc l'obligation et le devoir moral de veiller à ce que les nouvelles technologies soient à la portée de tous, afin d'éviter d'aggraver les désavantages inhérents à nombre de pays en développement. La technologie ne peut permettre de corriger les inégalités flagrantes qu'avec la participation et la coopération de tous dans un esprit de solidarité humaine. Nous nous félicitons de la création du Groupe d'étude sur les technologies de l'information et de la communication et nous soulignons combien il importe de lui allouer les ressources nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de son importante mission. Signalons également les travaux de la Commission de la science et de la technique au service du développement.

Enfin, nous tenons à redire combien il importe de tenir constamment compte des pays en développement qui se trouvent dans des situations particulièrement défavorisées, compte tenu de l'outil essentiel que représentent, pour leur développement, les technologies qui nous offriront tous les outils nécessaires à l'instauration de la justice sociale dans chacun de nos pays.

M. Al-Haddad (Yémen) (*parle en arabe*) : J'ai le plaisir, Monsieur le Président, de vous féliciter, au nom de la délégation de la République du Yémen, à l'occasion de votre élection à la présidence de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale ainsi que pour votre conduite des travaux du dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat.

Nous saisissons également cette occasion pour adresser, par votre truchement, l'expression de nos remerciements et de notre gratitude à votre prédécesseur, M. Harri Holkeri, pour tous les efforts fructueux qu'il a déployés au cours de la dernière session de l'Assemblée générale.

Avant d'entrer en matière et d'étudier les questions dont nous sommes saisis, je voudrais exprimer nos condoléances les plus sincères aux familles des victimes des actes de terrorisme qui ont frappé les États-Unis et, en particulier, les villes de New York et Washington et la Pennsylvanie. Nous avons été profondément choqués par la gravité de ces événements, comme, je pense, l'ensemble de la communauté internationale. Nous tenons à redire une fois de plus que le terrorisme sous toutes ses formes est condamné par toutes les religions monothéistes. Nous devons, à la présente session, condamner formellement et vigoureusement ce phénomène et étudier les moyens de mettre sur pied une coalition internationale en vue d'y mettre fin.

Nous assistons à la deuxième phase de l'important dialogue sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat, consacrée à la question de la mondialisation et aux moyens de faciliter l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale du XXIe siècle. Nous poursuivons un dialogue commencé cette année et qui a été enrichi par la tenue de tables rondes. Il faudrait donner un nouvel élan à ce dialogue pour qu'il aboutisse à l'adoption de mesures importantes au niveau mondial.

La mondialisation, qui est un symbole de l'ère moderne, engendre des progrès rapides et divers, surtout dans les domaines du commerce, de la technologie et de la croissance. Mais ses objectifs se limitent aux marchés, et les considérations humaines et sociales ont tendance à être ignorées. Ce processus fait principalement intervenir les grandes sociétés multinationales et quelques pays industriels développés, et laisse de côté la plupart des pays en développement, surtout les pays les moins avancés qui connaissent des problèmes de développement et souffrent de l'endettement extérieur et de graves crises financières.

À cet égard, des mesures doivent être prises au niveau international, dans un esprit de solidarité, de coopération et de responsabilité commune, pour faire face aux crises des pays en développement, afin de faciliter leur intégration dans l'économie mondiale de

façon juste et équitable. Il nous faut mettre l'accent, en particulier, sur les problèmes suivants : premièrement, il est nécessaire de renforcer les capacités économiques des pays en développement pour qu'ils puissent surmonter leurs problèmes économiques, en particulier au niveau des infrastructures, et d'accroître leur potentiel en ressources humaines; deuxièmement, il faut endiguer la baisse des cours des exportations des pays en développement et améliorer les relations commerciales entre les pays développés et les pays en développement – y compris pour ce qui est de la question de l'endettement. Par ailleurs, l'accès des produits agricoles et industriels des pays en développement aux marchés internationaux est un préalable à leur nécessaire intégration.

Troisièmement, il existe d'autres aspects importants qui contribuent à la fragilité des économies des pays en développement et qui doivent être pris en charge, y compris la faiblesse de leur pouvoir de négociation dans le contexte actuel des relations internationales. La Déclaration du Millénaire, qui a été adoptée par les chefs d'État et de gouvernement, souligne cet aspect ainsi que la nécessité d'adopter, dans les relations internationales, une nouvelle ligne de conduite qui doit être fondée sur la justice, l'équité et le partage des responsabilités.

Le fait est que les pays en développement sont très endettés et dépendent énormément pour leur développement, de l'aide bilatérale et multilatérale extérieure. Les investissements directs dans des projets de développement à court terme privent les pays en développement de leur pouvoir de négociation et les empêchent aussi de s'intégrer dans l'économie mondiale en tant que partenaires à part entière. En fait, ils les marginalisent davantage.

Quatrièmement, de nombreux pays en développement, y compris la République du Yémen, ont pris diverses mesures appropriées pour s'adapter à la nouvelle situation, telles que l'ouverture de leurs marchés et l'adoption de réformes économiques susceptibles de rendre leur économie plus dynamique et de les aider à s'intégrer dans l'économie mondiale. Mais ces mesures, qui continuent d'être prises en coopération avec les institutions financières et commerciales internationales, n'ont pas encore permis d'assurer leur intégration dans l'économie mondiale.

Les phénomènes récents de la libération des échanges et de l'élimination des barrières commerciales ont permis au commerce mondial de briser les fondements des économies nationales. L'expansion du commerce mondial, qui a engendré un accroissement de la production,'des marchés de capitaux et des investissements à court terme, a eu des effets négatifs sur les produits nationaux des pays en développement qui ne peuvent pas rivaliser avec les produits étrangers. En outre, les capacités des producteurs des pays en développement dans le domaine des technologies et de l'information et dans celui des activités étroitement liées que sont la production, la distribution et la commercialisation ne sont pas comparables à celles de leurs homologues des pays développés.

Cela devrait nous inciter à régler le problème du système commercial, surtout au moment où ceux de nos pays qui ne l'ont pas encore fait s'efforcent de rejoindre l'Organisation mondiale du commerce. Le nouvel ordre issu du Cycle d'Uruguay et de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, qui comprend des aspects spécifiques tels que les droits de propriété intellectuelle, les services et les conditions d'investissements dans les domaines agricole et commercial, doit avoir des bases objectives et tenir compte des intérêts des pays en développement. Ceux-ci doivent, en particulier, être reconnus comme des partenaires à part entière pouvant assumer des responsabilités économiques au niveau international.

Les efforts visant à intégrer les pays en développement au sein de l'économie mondiale, sur la base du partenariat, doivent tenir compte de la nécessité de considérer ces pays comme des participants au processus international de prise de décisions. Ce processus, aujourd'hui mondialisé, ne répond pas aux intérêts des pays en développement dans la mesure où des décisions de nature économique, sociale et même culturelle sont prises au niveau national dans un contexte marqué par la mondialisation, qui impose les vues des institutions financières internationales et les intérêts des grandes entreprises financières et commerciales. Les gouvernements nationaux subissent donc des pressions accrues pour renoncer à leur souveraineté nationale dans leurs politiques nationales de développement et sont obligés d'adopter de nouveaux concepts et tendances qui viennent de l'extérieur. Les effets négatifs de cette situation doivent être sérieusement pris en compte dans notre dialogue.

Il faut faciliter l'intégration en créant un environnement adéquat pour que les gouvernements puissent élaborer leurs plans de développement en fonction de leurs besoins économiques, sociaux et culturels nationaux.

Nous espérons que la Conférence internationale sur le financement du développement, qui doit se tenir l'an prochain à Monterrey (Mexique), nous permettra de traiter des questions liées au financement du développement dans les pays en développement, qu'elle accélérera le développement économique de ces pays et leur intégration dans l'économie mondiale et contribuera à la prospérité économique de tous les pays ainsi qu'à la paix et à la sécurité internationales.

M. Galuška (République tchèque) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, étant donné que c'est la première fois que je prends la parole à cette session en tant que représentant de mon pays, je voudrais vous féliciter, au nom de mon gouvernement, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session, et vous assurer de notre plein appui dans l'accomplissement de votre tâche importante et difficile.

La République tchèque s'aligne sur la déclaration de l'Union européenne sur la question en discussion. Nous partageons tout à fait les vues que la présidence belge a exprimées hier sur toutes les questions dans la déclaration de l'Union européenne. Ma délégation voudrait toutefois développer trois points qui lui paraissent très importants : la dimension du développement dans la coopération économique internationale, la responsabilité des pays vis-à-vis de leur développement, et la coopération régionale.

La question de la coopération économique internationale pour le développement est, depuis plusieurs décennies, une préoccupation majeure de la communauté internationale. Mais les récents événements et initiatives nous ont offert une occasion vraiment nouvelle de renforcer la coopération et de faciliter l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale. L'adoption de la Déclaration du Millénaire, dans laquelle les chefs d'État et de gouvernement se sont mis d'accord sur d'ambitieux objectifs de développement, a constitué un tournant à cet égard. La troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et, en particulier, le processus de préparation à la Conférence internationale sur le financement du développement, ont aussi été d'importants forums pour faire face aux principaux défis de la coopération économique pour le développement.

La République tchèque attache une grande importance aux objectifs de développement de l'Organisation des Nations Unies. La réalisation de la plupart de ces objectifs de développement complexes et spécifiques d'ici à 2015 nécessitera de multiples actions participatives par divers acteurs : gouvernements nationaux, organisations de la société civile, organisations internationales, ou entités du secteur privé. La perception qui est la nôtre est que l'ONU doit jouer un rôle central dans la création de coalitions pour la mise en oeuvre intégrale de la Déclaration du Millénaire. C'est pourquoi nous appuyons fermement toutes les initiatives qui ont mené aux consultations et à la coopération entre l'ONU, les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce, en particulier dans le cadre du processus de préparation de la Conférence internationale sur le financement du développement.

Nous sommes heureux de voir que la question du financement du développement sera prise en compte à la prochaine réunion du Comité ministériel conjoint des Conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (Comité du développement), et que l'introduction d'une dimension relative au développement dans un nouveau cycle de négociations commerciales fait maintenant l'objet d'actives consultations. Nous nous félicitons également du rapprochement significatif qui a été fait en direction du secteur des affaires et de la société civile lors du processus préparatoire sur le financement du développement et l'Initiative de partenariat mondial. Nous pensons que tous ces processus permettront d'établir une collaboration étroite et une approche mieux coordonnée pour l'application et le suivi de la Déclaration du Millénaire et, de surcroît, qu'ils renforceront l'attention portée au développement dans la coopération économique internationale. Peut-être rendront-ils aussi l'architecture économique internationale plus sensible aux questions de développement?

La dimension de développement de la coopération économique internationale a d'énormes incidences sur l'intégration des pays en développement et des pays à économie de transition dans l'économie mondiale. Cependant, un environnement international favorable n'est pas suffisant. Il peut apporter un

soutien et avoir un effet de catalyseur, mais chaque pays en développement et chaque pays à économie de transition porte la responsabilité principale de son propre développement et de son intégration dans l'économie mondiale.

Les pays eux-mêmes doivent être la promotion de leur intégration. Ils doivent mettre en place des stratégies nationales cohérentes de réduction de la pauvreté et de développement qui établissent des objectifs de développement au niveau du pays, et qui jettent les bases de politiques macroéconomiques financières et commerciales saines et cohérentes. Ces stratégies devraient aussi prendre en compte les facteurs de développement économiques autant que sociaux.

À cet égard, je voudrais souligner que le document stratégique de lutte contre la pauvreté, qui est en train d'être diffusé par le Fonds monétaire international dans les pays les moins avancés est un instrument d'une importance exceptionnelle, car il inaugure une approche nouvelle du développement, en accordant la priorité à des stratégies de développement émanant des pays et à des politiques cohérentes dans lesquelles les partenaires internationaux du développement jouent seulement un rôle d'appui. C'est pourquoi nous pensons que ces stratégies de développement devraient être largement mises en oeuvre dans les pays en développement et dans les pays en transition.

Mon dernier point concerne la coopération régionale. À ce sujet, je me félicite de la présentation du document de séance HLD/CRP.3 qui nous fournit des informations précieuses sur les nouvelles orientations et les perspectives régionales en matière de mondialisation. Il démontre aussi combien la coopération régionale est essentielle. C'est un cadre qui convient à la fois aux relations commerciales et aux investissements étrangers directs. De notre point de vue, le potentiel de la coopération régionale n'a pas encore été pleinement reconnu, en particulier dans les domaines financier et monétaire.

La délégation tchèque est convaincue qu'il faut accorder une attention accrue à la coopération et à l'intégration régionales, ainsi qu'aux questions extrêmement urgentes de la mondialisation et de l'interdépendance.

M. El Atrash (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Étant donné que c'est la première fois que je prends la parole depuis votre accession à la présidence de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, c'est un plaisir pour moi, en premier lieu, de vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Président, et de vous souhaiter une grande réussite dans la tâche qui vous attend.

Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour exprimer à votre prédécesseur notre pleine reconnaissance et notre gratitude pour son action exceptionnelle et sa sage direction au cours de la session précédente de l'Assemblée générale.

Je suis particulièrement heureux aussi de pouvoir vous remercier, Monsieur le Président, pour votre conduite de ce dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat.

La présente séance se tient quelques jours à peine après les horribles actes de terrorisme qui ont frappé les villes de New York et de Washington et l'État de Pennsylvanie, faisant des milliers de victimes innocentes. Je voudrais saisir cette occasion pour transmettre notre sympathie et nos condoléances les plus sincères au peuple des États-Unis et aux familles des victimes. Ce violent acte de terrorisme, qui ne peut être excusé ni par les religions ni par les lois civiles, est l'oeuvre de criminels et, dans la mesure où mon pays a été l'un pays les plus affectés par le terrorisme, nous voudrions à ce sujet rappeler la nécessité de combattre le terrorisme sous toutes ses formes, par le biais d'une action déterminée et menée par les Nations Unies.

Nous nous félicitons de la séance consacrée à la lutte contre le terrorisme que l'Organisation des Nations Unies convoquera au début d'octobre, et nous espérons que ses objectifs seront atteints.

Nous sommes pleinement conscients de l'importance de ce dialogue, parce qu'il présente une évaluation internationale globale et une analyse de toutes les actions entreprises à ce jour. À cet égard, il est vital de souligner l'importance de l'intégration des pays en développement dans l'économie internationale, et du renforcement de la coopération économique internationale, car c'est l'une des questions les plus complexes que nous ayons à affronter en ce début du XXIe siècle.

La mondialisation continue à engendrer des crises et à soulever une forte opposition pour des raisons qui

sont à notre avis assez claires. Avec l'ouverture des marchés, la libération du commerce a créé des richesses sans précédent dans certaines régions du monde, mais la distribution de ces richesses n'a pas été équitable. La mondialisation n'a pas profité aux pauvres, de sorte que la promesse d'une vie meilleure dans les pays en développement a généralement été difficile à réaliser.

Le danger soulevé que la mondialisation présente pour les pays pauvres ne se limite plus à leur asphyxie et à la domination de leurs marchés, mais s'étend également à l'abandon de ces pays et au désintérêt pour toute amélioration de leur situation économique.

Il est important de débattre de la question de la pauvreté et du sous-développement. Le défi posé par la pauvreté est très pressant. Il semble que tout progrès réalisé dans ce domaine soit extrêmement lent. Quant aux tendances économiques actuelles, des dizaines de pays qui représentent les deux tiers de la population mondiale continuent de vivre dans le sous-développement et sont incapables de réaliser le moindre progrès économique, de participer à l'économie mondiale ou de profiter des technologies nouvelles afin d'améliorer et de moderniser leurs institutions commerciales et leurs marchés.

Pour nous, dans les marchés et dans les pays en développement et plus particulièrement en Afrique, où moins de 1 % de la population a accès à l'Internet, contre 45 % en Amérique du Nord, nous accueillons favorablement ce dialogue de haut niveau qui est susceptible de favoriser l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale et dans le réseau informatique international de renforcer les capacités des institutions publiques et privées, de réaliser des progrès dans le développement et la mondialisation de l'économie, en prenant en compte la nature spécifique et les possibilités des pays en développement, et de créer un nouvel ordre mondial à même de favoriser le commerce et le développement au service de la prospérité de tous les pays, surtout des pays en développement.

Nous estimons que si nous voulons réellement améliorer la situation actuelle afin que la mondialisation devienne une force positive pour tous les peuples, nous devons, en tant que communauté internationale, introduire aux niveaux tant national qu'international, des changements radicaux qui accorderaient une attention particulière à l'Afrique car cette dernière est le continent qui est le moins à même d'atteindre ces objectifs.

Le Groupe des 77 et la Chine sont conscients depuis longtemps de ces réalités et c'est pour cette raison que ce Groupe a adopté, l'année dernière à la Havane, une déclaration audacieuse et un programme d'action ambitieux pour établir un nouvel ordre humanitaire mondial qui faciliterait l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale et nous permettrait d'atteindre nos objectifs communs, à savoir un avenir plus juste et plus équitable, de mettre fin au sous-développement et à la pauvreté et de favoriser un développement sur un pied d'égalité.

C'est un rôle qui illustre nos ambitions et nos désirs au seuil du nouveau millénaire. Nous savons parfaitement que le plan de travail adopté l'année dernière, à La Havane, par le Groupe des 77 et la Chine et que la synergie de la politique mondiale aux fins de la réalisation de nos objectifs communs et constructifs, incarnée par la Déclaration du Millénaire de l'Organisation des Nations Unies de septembre 2000, montrent que la mondialisation peut devenir une force positive pour tous les peuples du monde et constituer une véritable forme de partenariat pour les pays en développement afin de renforcer la coopération économique internationale au service du développement par le biais du partenariat.

Afin de pouvoir réaliser cet objectif, j'ai le plaisir de dire que mon pays déploie de véritables efforts et adopte de nombreuses mesures en vue de promouvoir le développement, aux plans national et mondial. Il s'est engagé à mettre en oeuvre le programme de la Havane et la Déclaration du Millénaire de l'Organisation des Nations Unies de septembre dernier. Cependant, quoi qu'il en soit, en l'absence d'un effort international véritable, nous ne pourrons pas édifier une vraie mondialisation. Les pays du Nord doivent, en particulier, avec sincérité et enthousiasme, réaliser ce qu'ils promettent depuis plusieurs années et tenter de remédier à la situation des pauvres qui sont marginalisés depuis des décennies. J'aimerais dire qu'il est grand temps de fixer de nouvelles conditions susceptibles de changer cette triste réalité que nous vivons. Si les pays développés entendent réellement utiliser le commerce pour promouvoir le développement humain, ils doivent sans attendre adopter des mesures sérieuses et mener une action spécifique et vigoureuse. Nous voudrions rappeler que les futures manifestations, conférences et réunions

internationales comme la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce à Doha, la Conférence internationale sur le financement du développement à Monterrey et le Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg, pourront offrir l'occasion de discuter de la possibilité d'accélérer le processus de la mondialisation et du partenariat et d'examiner des mesures extrêmement importantes pour démanteler les barrières actuelles, notamment l'allégement de la dette des pays pauvres, l'aide aux pays en développement et le fait d'honorer le principe du développement durable. Ainsi, sur tous les fronts, nous constatons l'importance qu'il y a de pousser en avant un dialogue sur la promotion d'une coopération économique mondiale au service du développement par l'intermédiaire d'un partenariat, ainsi que la nécessité d'enrichir et d'élargir le dialogue international dans ce domaine.

Je voudrais terminer en assurant que mon pays ne ménagera aucun effort pour accroître la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat, et que nous serons un partenaire actif au sein même de la famille des Nations Unies au cours des divers efforts qui seront déployés. Nous réaffirmons notre attachement à l'édification, sur la base du partenariat aux niveaux régional et international pour réaliser tous les objectifs énoncés dans la Déclaration de la Havane et la Déclaration du Millénaire. Nous souhaitons à ce dialogue plein succès afin qu'il puisse atteindre les objectifs escomptés.

M. Singhara Na Ayudhaya (Thaïlande) (*parle en anglais*) *:* Avant de commencer, permettez-moi de me joindre à mes collègues pour exprimer, au nom du Gouvernement et du peuple de la Thaïlande, notre sympathie la plus sincère et nos condoléances au Président, au Gouvernement et au peuple des États-Unis d'Amérique et en particulier à ceux qui ont perdu des êtres chers lors des événements tragiques du 11 septembre.

Je voudrais présenter mes félicitations au Président à l'occasion de son élection à la présidence de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je suis convaincu que sa direction et sa grande expérience nous mèneront vers une session couronnée de succès, compte tenu en particulier de la situation extrêmement difficile que nous connaissons actuellement. Vous pouvez être certain de la coopération totale de ma délégation pour le succès de cette réunion.

Je souhaite associer ma délégation à la déclaration que l'éminent représentant de l'Iran a faite en tant que Président du Groupe des 77 et de la Chine.

La mondialisation est perçue aujourd'hui comme un processus qui intègre et démocratise la culture, l'économie et l'infrastructure mondiale. Cependant, on ne devrait pas y voir une force inévitable qui échappe à notre contrôle. La mondialisation devrait plutôt être vue comme le résultat d'interactions entre ses éléments clefs, tels que la libéralisation, le commerce multilatéral, les institutions financières et les politiques et les décisions de différents pays, ainsi que la coopération au sein des différents groupes et entre eux. Plus important encore, la mondialisation est due en grande partie à la prolifération rapide des technologies de l'information et de la communication.

L'un des principaux défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui est celui qui consiste à gérer ce processus en cours de la meilleure façon possible afin qu'il profite pleinement à tous, en particulier aux pays en développement qui ont des capacités limitées ou inexistantes pour faire face à cette nouvelle réalité. Afin de tirer le meilleur parti possible de la mondialisation, il faut que les pays aient des politiques nationales saines et qu'ils améliorent leurs capacités nationales, y compris les réformes structurelles et financières, pour pouvoir s'adapter à l'économie mondialisée. En effet, certains d'entre nous font de leur mieux dans cet effort de réforme. De plus, il faut aussi créer un environnement national propice. Donner des chances égales à tous se révèle insuffisant pour s'attaquer aux disparités croissantes ou au fossé qui s'élargit entre pays développés et pays en développement. Les pays en développement doivent être aidés dans le renforcement de leurs capacités afin qu'ils puissent bénéficier pleinement de la mondialisation dans des domaines tels que le commerce, les investissements, la finance et la technologie. Une coopération économique internationale authentique et des efforts véritables réalisés de bonne foi s'imposent en la matière.

La Thaïlande reconnaît que les pays en développement peuvent engendrer la croissance économique par le biais de la libéralisation économique. Toutefois, la libéralisation doit se faire de façon progressive ou par étapes en fonction du degré de préparation des pays concernés. La libéralisation doit être souple et se faire en tenant dûment compte des objectifs de politique nationale ainsi que du niveau de

développement de chaque pays. Cette participation progressive est possible et prévue par les accords du Fonds monétaire international et de l'Organisation mondiale du commerce.

Bien que la mondialisation soit une force dynamique potentielle de croissance et de développement pour les pays en développement, elle peut aussi constituer une menace sérieuse pour des économies vulnérables aux capacités limitées. La crise financière récente en Asie a clairement montré que les pays en développement qui, dans le passé, ont connu une croissance économique rapide ne sont pas toujours bien équipées en matière de gestion des crises et demeurent vulnérables aux fluctuations économiques mondiales. Compte tenu de ce qui précède, la Thaïlande est en faveur d'une réforme complète de la structure du système financier international qui soit à même de fournir un meilleur mécanisme de gestion des crises et qui soit plus propice au commerce et au développement des pays en développement.

Les accords régionaux et sous-régionaux peuvent aider de façon efficace les pays en développement dans les efforts qu'ils déploient pour s'intégrer dans l'économie mondiale. Les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est sont entièrement acquis à l'intégration économique dans la région et s'emploient en étroite collaboration à réaliser cet objectif. La sous-région du Grand Mékong, qui comprend le Cambodge, la République démocratique populaire lao, Myanmar, la Thaïlande, le Viet Nam et la province du Yunnan de la République populaire de Chine, constitue une autre sous-région dans laquelle les pays collaborent étroitement pour accélérer leur développement dans le cadre de la Décennie de la coopération pour le développement de la sous-région du Grand Mékong. Au niveau plus général, la Thaïlande appuie également pleinement le renforcement de la coopération Sud-Sud pour l'intégration des pays du Sud dans l'économie mondiale.

Au niveau international, la Thaïlande nourrit de grands espoirs quant au succès de la Conférence internationale sur le financement du développement prévue à Monterrey, au Mexique, du 18 au 22 mars 2002. Le principal objectif de cette Conférence internationale est de se pencher sur les questions nationales, internationales et systémiques liées au financement du développement de façon globale dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance; et de se pencher sur le problème de la mobilisation des ressources financières afin de réaliser les objectifs fixés par les grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies organisées dans les années 90, y compris la Déclaration du Millénaire. À cet égard, la Thaïlande souhaite souligner que son programme – qui couvre six secteurs, tels que l'investissement étranger direct et autres apports du secteur privé, le commerce, l'aide publique au développement et les questions systémiques – est très important et influera sur le développement et l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale.

S'agissant du second point de l'ordre du jour de cette rencontre, la Thaïlande estime que les technologies de l'information et de la communication jouent un rôle vital et font partie intégrante du processus de mondialisation. Les réseaux d'information renforcent également l'efficacité et la qualité de vie en réduisant les barrières physiques et temporelles. Pour encourager les individus à utiliser les technologies de l'information, il faut que les service qu'offrent les pays en développement en matière de télécommunications soient de bonne qualité, fiables et peu coûteux, la priorité étant donnée à la construction de meilleures infrastructures de télécommunications et d'inter-connexion de réseaux.

La Thaïlande reconnaît que la libéralisation dans le domaine des télécommunications est un moyen efficace d'obtenir des systèmes d'information de meilleure qualité. Cependant, ce processus doit se faire de façon progressive en tenant dûment compte des objectifs de politique nationale et du niveau de développement. Le processus de libéralisation doit également se concentrer sur la protection des consommateurs, la concurrence loyale, la fixation de prix équitables, la délivrance de licences et la définition des pénalités.

La Thaïlande estime que les pays en développement ne doivent pas seulement se préoccuper du nombre de connexions au réseau de télécommunications, mais également du nombre des personnes ayant accès à ces connexions et du niveau de connaissances qu'elles ont pour pouvoir utiliser pleinement les technologies de l'information et de la communication. Il faut donc que la promotion des liaisons de télécommunications aille de pair avec la formation en informatique et le renforcement des capacités humaines de façon à assurer un meilleur usage possible des technologies disponibles.

La Thaïlande reconnaît que le cyber-gouvernement, qui comprend la conversion en numérique de l'information et la mise en place des opérations de services publics en ligne, constitue un grand apport pour de nombreux pays en développement dans le développement de l'infrastructure nationale de communication. Il pourrait contribuer de façon significative à l'intégration accélérée des pays dans le réseau mondial. Nous travaillons donc au renforcement de nos capacités dans cette direction. Toutefois, je crois que de nombreux pays en développement – y compris nous-mêmes – auront encore besoin d'une assistance technique étrangère dans ce domaine.

La Thaïlande partage donc la préoccupation longuement répandue selon laquelle les pays en développement sont de plus en plus marginalisés parce qu'ils sont incapables de suivre le rythme des changements technologiques, en particulier parce que l'accès aux réseaux mondiaux, aux nouvelles technologies de l'information et aux services avancés deviennent les principales forces motrices de l'intégration dans l'économie mondiale. Il faut donc qu'il y ait une coopération internationale sur le transfert des technologies de l'information et de la communication, ainsi que sur l'aide au renforcement des capacités humaines dans ce domaine. Il faut également des initiatives de recherche et de développement qui permettront aux pays en développement de disposer des connaissances technologiques nécessaires afin d'empêcher le fossé numérique existant de se creuser davantage. À cet égard, la Thaïlande appuie pleinement le rôle des Nations Unies dans la promotion du développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance, en particulier s'agissant de la technologie, et du travail du Groupe d'étude des Nations Unies sur les technologies de l'information et de la communication, créé récemment. Quant à nous, nous coopérerons pleinement pour assurer le succès de ce Groupe d'étude et au-delà.

M. Sharma (Népal) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord exprimer notre profonde sympathie et nos sincères condoléances au Gouvernement des États-Unis et au peuple américain pour les pertes immenses en vies et les dégâts matériels subis à la suite des attaques terroristes odieuses perpétrées contre des symboles américains le 11 septembre 2001. Nous exprimons toute notre sympathie à ceux qui ont perdu des êtres chers dans cette tragédie.

Je voudrais commencer par vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection bien méritée à la présidence du premier organe représentatif du monde. Ma délégation a pleinement confiance en votre capacités de mener à bon terme la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale.

Le dialogue de haut niveau sur ces deux questions jumelles d'intérêt longuement partagé vient à point nommé. Il nous donne une occasion opportune de réfléchir ensemble, de regrouper nos expériences afin de formuler une stratégie mondiale pour que la mondialisation et les techniques de l'information soient au service de tous les pays et de tout un chacun sur la planète.

La mondialisation n'a pas bénéficié aux pauvres, pas plus que la révolution de l'information. En voici un exemple brutal. Selon l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, quelque 66 pays sont plus pauvres maintenant qu'il y a une décennie. Le fossé entre les riches et les pauvres s'est considérablement creusé. Cela a, de toute évidence, coïncidé avec la montée de la mondialisation et la révolution de l'information.

Cette régression nous a forcés à quitter la noble position morale qui nous paraissait aller de soi en tant qu'êtres humains soucieux d'autrui et civilisés; elle a frappé notre conscience et diminué notre humanité. Nous avons tous été condamnés collectivement : ceux qui sont tombés et ceux qui les ont laissé tomber.

Les adversaires de la mondialisation gagnent du terrain. Ils ont un argument : la mondialisation n'est pas vraiment mondiale. Et la révolution de l'information s'est avérée pratique pour étendre leur réseau. Une opposition pourrait commencer à se former contre la révolution de l'information si tant est que celle-ci demeure exclusive. Il importe donc de déployer des efforts conscients et cohérents afin que ces forces qui se consolident mutuellement deviennent inclusives, et cela avant que les pays en développement ne soient forcés à renoncer par frustration ou désespoir.

La promotion de l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale et dans le réseau mondial de l'information comporte des mesures similaires et importantes : renforcer les capacités, élargir l'accès et assurer justice et équité.

Les pays en développement doivent avoir la capacité de s'engager dans le commerce, ce qui

suppose qu'on supprime les contraintes qui frappent l'offre. Ils ne peuvent accroître leurs exportations que s'ils ont des produits et des services à vendre et, ne peuvent augmenter leurs importations, que si leur population a de l'argent à dépenser. La production de biens et services susceptibles d'être vendus et la création de revenus supposent des technologies et des investissements dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire, lesquels sont créateurs d'emplois et de possibilités économiques pour tout le monde.

Pour attirer l'investissement étranger et national, les pays pauvres ont besoin d'une infrastructure économique et sociale : routes, électricité, communications, marchés, éducation de qualité, services de santé ainsi que cadre institutionnel et juridique approprié. La plupart des pays en développement ne peuvent pas créer l'infrastructure nécessaire sans une aide extérieure.

Essentiellement, l'intégration du monde en développement dans l'économie mondiale nécessite un développement national complet et intégré. Pour déclencher le processus, les pays en développement auront besoin d'une aide publique au développement (ADP) officielle renforcée et importante, d'une exonération plus complète de la dette et de capacités institutionnelles renforcées afin de donner un nouvel élan dans les secteurs de l'investissement et du commerce. Mais ces dernières années, on a assisté à une diminution nette des les flux d'APD, en particulier vers les pays les moins avancés. Le Népal est reconnaissant aux pays qui ont atteint les objectifs en matière d'APD et à ceux qui tentent de le faire.

Le Groupe Zedillo a estimé que 50 milliards de dollars supplémentaires seront nécessaires chaque année pour satisfaire aux objectifs de développement fixés dans la Déclaration du Millénaire, montant dont la plus grande partie devra venir du Nord. Des mesures de grande portée deviennent impératives pour réunir de telles ressources. En conséquence, la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui se tiendra au Qatar d'ici la fin de l'année, devrait lancer une véritable série de négociations sur le développement pour renforcer la capacité des pays en développement de faire du commerce en tant que partie intégrante des schémas de développement nationaux. La Conférence sur le développement du financement, l'année prochaine, devrait être l'occasion de cimenter des partenariats mondiaux pour le progrès des pays en développement, l'accent portant en particulier sur les pays les moins avancés en Afrique et ailleurs.

Il est absolument crucial pour les pays en développement d'avoir un accès totalement libre aux marchés du Nord, comme c'est le cas pour les pays développés dans le Sud, afin de soutenir leurs commerce et développement. Nous nous félicitons du fait que l'Union européenne a fait un premier pas courageux en avant avec l'initiative « Tout sauf les armes » pour les pays les moins avancés. Nous exhortons les autres à faire de même. Il est également nécessaire de permettre aux pays les moins avancés de rejoindre l'OMC pour leur intégration dans le commerce mondial.

Les pays en développement sans littoral, qui n'ont pas d'accès direct à la mer et ont à supporter des coûts de transport très élevés, ont besoin d'une aide supplémentaire pour surmonter ces sérieux goulets d'étranglement, qui entravent leur développement, et promouvoir leur intégration dans l'économie mondiale.

Vient ensuite la question de la justice et de l'équité qui se fondent sur des règles du jeu prévisibles. Les pays en développement se sont toujours plaints que le nouveau régime commercial ne crée pas des conditions égales pour tous. Le protectionnisme est un fléau pour la liberté des échanges, mais il demeure la règle, en particulier dans les pays riches. Par exemple, des subventions importantes dans les secteurs agricole, textile et les autres secteurs qui utilisent une nombreuse main-d'oeuvre, de même que les barrières tarifaires et non tarifaires dans le Nord, mettent en grave péril la capacité du monde en développement de soutenir la concurrence sur les marchés des pays riches. Il importe d'utiliser judicieusement les droits de propriété intellectuelle afin de ne pas mettre en danger les modes de production traditionnels dans les pays pauvres.

De même, pour s'intégrer au réseau mondial de l'information naissant, les pays en développement auront besoin de capacités nationales renforcées pour traiter et utiliser l'information. Les individus doivent avoir des emplois et des revenus pour être en mesure d'acheter le matériel de traitement de l'information et les logiciels nécessaires, il faut des routes pour les acheminer vers les utilisateurs potentiels, des installations de télécommunication fiables et avancées auxquelles chacun puisse se relier. Chacun doit bénéficier de l'éducation nécessaire pour tirer profit de

l'information, d'un marché viable sur le plan commercial, etc. Et ceci ne saurait être séparé du tableau plus vaste du développement national.

L'accès à l'information est tout aussi important pour intégrer le monde dans un réseau de l'information. Si l'information en provenance du gouvernement, de la société civile et du secteur privé n'est pas disponible sur le réseau, des concepts novateurs tels que le gouvernement électronique, le commerce électronique, l'éducation électronique, la télémédecine, la recherche électronique, etc., ne sont pas viables. Les pays en développement ont besoin des connaissances et de l'appui extérieurs pour mettre de tels systèmes en place et, à l'intérieur, d'une culture de transparence et d'ouverture, ainsi que de la volonté de partager l'information.

Pour que les pays en développement tirent réellement parti du réseau d'information mondial, il faut qu'ils puissent y participer de manière véritable, en particulier au niveau de la gestion de l'information. Le contrôle de l'information mondiale par une poignée de géants, qui poursuivent leur regroupement ne contribue guère à instaurer un climat propice pour que le Sud se joigne à ce réseau et y prenne réellement part.

Le Groupe de travail sur les technologies de l'information et de la communication, mis sur pied par l'Organisation des Nations Unies, et le Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies du Groupe des Huit constituent des préludes aux partenariats naissants qui permettront de combler le fossé numérique. Ils devraient sérieusement examiner ces problèmes critiques et mettre au point les modalités permettant de créer des partenariats plus solides aussi bien à l'intérieur des pays qu'entre les pays pour que les pays en développement puissent être intégrés dans le réseau d'information mondial. Il faut également que la Conférence internationale sur le financement du développement de 2002 et d'autres instances appropriées examinent l'aspect financier de cette question ainsi que son aspect relatif à la coopération technique.

Il s'agirait essentiellement d'une modification de nos attitudes collectives, de nos économies, de nos sociétés et de nos relations politiques destinée à donner un visage humain à la mondialisation. Il faut à cette fin une vision, une aptitude à gouverner et la volonté politique permettant d'oeuvrer en vue d'un bien-être et d'un progrès partagés. D'un certain point de vue, quand les pays avancés aident leurs homologues moins privilégiés à parvenir au développement durable ils font preuve d'humanité et de compassion. Mais – chose plus importante – les riches feront preuve de magnanimité intéressée en aidant leurs frères pauvres. Ainsi, ils n'auront pas à dépenser leur fortune pour tenir les étrangers et les criminels loin de leurs frontières.

Le Sud n'est pas destiné à être pauvre. Sa pauvreté résulte de phénomènes sociaux et économiques complexes ancrés dans l'histoire. Aucun pays ne choisit volontairement de rester pauvre, mais tous les pays et toutes les civilisations ne se sont pas tous développés de façon simultanée. C'est là la raison principale pour laquelle il faudrait accroître et élargir la coopération à travers le monde dans l'intérêt de tous.

Les pays en développement cherchent des partenariats pour favoriser la croissance dans leurs pays, créer des emplois, améliorer les services d'éducation et de santé et réduire la pauvreté. Ils veulent qu'on leur apprenne à pêcher plutôt que de leur faire cadeau de poisson. Ce sont là des objectifs que la Déclaration du Millénaire nous a fixés, et nous ne devons pas décevoir nos chefs d'État ou de gouvernement.

Toute crise crée des possibilités et renforce la détermination. Le monde connaît à présent une crise économique que nous pourrons peut-être transformer en une occasion à saisir si nous mettons sur pied un ensemble de mesures mondiales de relance économique susceptibles de rendre la mondialisation et les technologies de l'information opérantes pour tous les habitants de la planète.

M. Clodumar (Nauru) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole à cette importante réunion au nom des États membres du Forum des îles du Pacifique représentés à l'Organisation des Nations Unies. Notre groupe estime que ce dialogue est opportun, et qu'il est particulièrement approprié en ce moment exceptionnel où nous nous préparons pour les réunions mondiales qui se tiendront l'année prochaine sur le thème du financement du développement et du développement durable.

Nous nous accordons tous en général à dire que le processus de mondialisation a créé de nouvelles possibilités importantes d'intégration des pays en développement au système commercial, financier et d'information mondial. Toutefois, on savait aussi que

la mondialisation risquait de constituer de nouveaux défis de taille pour les pays en raison, par exemple, des frais de transition élevés dus à la libéralisation des marchés. Comme nous avons pu le constater dans notre propre région, il sera tout à fait impossible de mettre pleinement en oeuvre les nouvelles possibilités si l'on ne crée pas parallèlement des mécanismes constructifs permettant de financer et de transférer les connaissances et les technologies requises.

Dans la région Asie-Pacifique, la mondialisation demeure une énigme. Les « tigres économiques » les plus importants en ont, il est vrai, tiré parti, mais l'écart qui existe entre les économies qui se développent rapidement et celles qui se développent plus lentement dans la région s'est élargi à presque tous les égards. On craint donc que ces dernières ne soient encore plus marginalisées – les petites économies des îles du Pacifique en particulier, dont les perspectives de développement à long terme ont peu progressé.

Quelles sont donc les options politiques dont dispose le monde en développement? Les rapports des commissions régionales rassemblés dans le document de séance no 3 évoquent quelques directives générales sur la manière de réagir devant la mondialisation, mais l'on s'accorde en général à penser qu'il n'y a pas encore de réponses faciles. Quelles que soient les stratégies mondiales, régionales ou nationales qui résulteront de réunions telles que celle d'aujourd'hui, il devient de plus en plus évident que les gouvernements doivent concevoir de meilleures solutions qui tiennent compte de leurs propres circonstances particulières de façon plus réaliste. Ceci s'applique tout spécialement à la sous-région du Pacifique, où l'on prend de plus en plus conscience de la nécessité de développer et de renforcer l'interaction entre les politiques économiques, environnementales et sociales, en tenant compte des défis qu'impose la plus grande vulnérabilité que la mondialisation a entraînée pour nos pays.

Le Programme d'action de la Barbade de 1994 pour le développement durable des petits États insulaires en développement a attiré l'attention du monde sur les problèmes auxquels se heurtent les petits États insulaires; ces problèmes, en fait, n'ont fait que s'exacerber tant dans leur intensité que dans leur urgence. Étant donné leur petite taille et leur éloignement, ainsi que l'accent qui a été mis sur les stratégies de développement axées sur le secteur public et les lacunes au niveau des capacités technologiques, les îles du Pacifique en particulier se heurtent à des difficultés particulières pour opérer la transition vers la mondialisation. Il nous faudra donc du temps et une planification rigoureuse pour nous adapter au régime commercial extérieur et organiser la transformation de nos économies. Il faut, à cette fin, des indications claires sur la voie que va suivre le commerce national ainsi que des politiques de réglementation afin d'orienter le processus et d'attirer de nouveaux investissements. De notre côté, nous comprenons que la coopération sous-régionale et de la solidarité sont importantes pour obtenir une efficacité relative et des économies d'échelle, ce qui a sans doute été l'un des points positifs de l'expérience acquise jusqu'à présent.

Alors que le monde oeuvre en vue d'élaborer et de mettre en oeuvre des stratégies efficaces permettant de faire face au développement et à la mondialisation, nous devons garder à l'esprit la nécessité d'appliquer les principes généraux que sont la prise en charge par les pays, la participation, le partenariat ainsi qu'une approche holistique pour diagnostiquer et élaborer des politiques se développent face aux caractéristiques particulières des économies marginalisées. Ce langage a été adopté en grande partie par les agences de développement, mais les gouvernements et le secteur privé doivent également s'engager à suivre ce modèle en organisant des activités de plaidoyer et en offrant une aide technique. Parmi les questions particulières qui pourraient intéresser les petites économies de la région du Pacifique on pourrait, entre autres, tenir suffisamment compte de la situation particulière des petits États insulaires en développement et s'assurer que toute progression qui les ferait quitter leur statut de pays les moins avancés ne soit pas prématurée; donner des directives et fournir une assistance technique pour le commerce et les investissements; affiner les rôles de plaidoyer et mettre en oeuvre les engagements pris notamment par le système des Nations Unies pour inclure la vulnérabilité en tant que critère additionnel pour déterminer le traitement des petits États sur des questions telles que le reclassement, les flux d'aide, les stratégies de développement et les investissements; et, chose très importante, soutenir le développement du secteur privé, en particulier pour ce qui est de l'éducation et de la formation, créer des cadres réglementaires améliorés et mettre sur pied une infrastructure, et en ce qui concerne les politiques et les investissements nécessaires pour tirer parti du potentiel

que peuvent offrir les technologies de l'information et de la communication.

À cet égard, notre Groupe prend note de la promesse faite par le Gouvernement japonais au Sommet du Millénaire de fournir 15 milliards de dollars pour aider à combler le fossé numérique. Nous attendons avec un vif intérêt une confirmation des mécanismes pour que nos pays prennent effectivement part à ces offres aussi constructives et fructueuses.

Le développement durable est important pour nous, mais nous découvrons que les instruments qui apparaissent pour l'encourager sont tout aussi importants. Les possibilités que les technologies de l'information et le commerce électronique peuvent donner à des petits États isolés laissent penser que ces technologies peuvent être une source majeure d'aide tant pour notre développement que pour notre intégration dans l'économie mondiale.

Mais nous avons besoin d'assistance pour comprendre et utiliser ces nouveaux instruments. Nous avons également besoin d'une assistance pour diffuser ces technologies dans nos différents secteurs, tant publics que privés, et, surtout, dans nos établissements d'enseignement. Le fossé numérique doit être comblé de manière constructive.

Enfin, si le processus actuel de mondialisation peut être hors de contrôle, en fin de compte le degré de l'intégration future de notre sous-région dépendra de nos efforts et de notre détermination. Mais pour aider les petites économies du Pacifique dans leur quête du double objectif d'intégration mondiale et de développement durable, la communauté internationale doit offrir encouragement et soutien à nos efforts, et ce faisant, elle doit contribuer à faire de la mondialisation une force positive pour tous.

M. Rosenthal (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord m'associer aux commentaires faits hier matin par l'Ambassadeur Bagher Asadi au nom du Groupe des 77 et de la Chine. J'ai demandé à intervenir dans le débat pour insister sur un seul point : l'importance de donner un contenu réel au mot « partenariat ».

En effet, les différents sujets qui sont abordés au titre de ce débat exceptionnel d'un jour et demi constituent l'essentiel de nos activités quotidiennes. Le dialogue, la coopération internationale et le partenariat pour le développement sont tous des notions qui se situent au coeur même de ce qu'est et doit être l'Organisation des Nations Unies. Ces concepts sont susceptibles de contribuer au bien de l'humanité, au renforcement de l'ONU et à une relation fructueuse et productive entre toutes les nations. Cependant, ils sont également susceptibles de diviser, d'affaiblir et de contribuer à faire reculer le processus de développement.

Il y a diverses interprétations de la signification de ces notions. Ainsi, chaque fois que nous nous réunissons pour traiter de ces sujets, on trouve, sous les paroles courtoises et parfois éloquentes, un certain nombre d'accusations. Essentiellement, les pays développés ont tendance à rendre les pays en développement responsables des maux qui les frappent, mettant l'accent sur les politiques publiques mal conçues, les institutions faibles, les hauts niveaux de corruption et un manque d'esprit d'initiative. Les pays en développement, de leur côté, ont tendance à rejeter la responsabilité sur l'environnement international, soulignant le manque d'accès aux marchés, le manque d'accès aux technologies et le manque d'accès aux financements, ainsi que les politiques qui tendent à priver les secteurs et pays pauvres des fruits de la croissance économique. Le point principal est que les deux arguments sont valables du point de vue de chaque interlocuteur. Tout au moins, il y a des éléments de vérité dans ces visions opposées et quelque peu réduites.

C'est pourquoi le sens réel de notre rencontre ne se limite peut-être pas à ce que Louise Fréchette nous a demandé hier matin : examiner des propositions concrètes pour faire avancer l'ordre du jour de la coopération. Bien sûr, d'innombrables idées ont déjà été présentées s'agissant des aspects principaux qui font partie de cet ordre du jour. Ces idées vont notamment nourrir notre propre Conférence internationale sur le financement du développement; la prochaine réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce prévue à Doha; les engagements déjà pris lors de différentes conférences mondiales de l'ONU; les lignes directrices de la Déclaration du Millénaire; et les mesures à prendre par le Groupe d'étude sur les technologies de l'information et de la communication pour réduire le fossé numérique. Nous espérons que la question des migrations internationales pourra s'ajouter à cette liste de sujets.

Mais tous les engagements – ceux déjà pris et ceux qui doivent encore être pris – seraient extrêmement renforcés s'ils étaient mis en oeuvre dans le cadre d'un véritable partenariat, où les efforts nationaux entrepris pour surmonter les principaux obstacles au développement sont complétés et enrichis par une impulsion renouvelée dans le domaine de la coopération internationale. En d'autres termes, nous devrons compléter des idées concrètes par un changement d'attitude, où tous, aussi bien les pays riches que les pays pauvres, nous assumons nos responsabilités individuelles et collectives pour réaliser le développement et combattre la pauvreté.

Nous espérons par conséquent que cet esprit prévaudra dans la poursuite de ce dialogue tant dans le cadre de l'ONU que les autres instances multilatérales. Dans le même ordre d'idées, nous espérons que la coopération régionale sera renforcée en tant que partie de cet effort mondial. C'est le moins que les peuples de la terre peuvent attendre de nous.

M. Shihab (Maldives) (*parle en anglais*) : Comme c'est la première fois que je prends la parole au cours de cette session, je voudrais m'associer aux orateurs précédents pour vous féliciter très chaleureusement, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale. Je tiens également à vous assurer que ma délégation vous appuie pleinement.

Qu'il me soit également permis d'offrir, au nom de mon pays, nos sincères condoléances au Gouvernement et à la population des États-Unis à la suite des énormes pertes en vies humaines causées par les actes de terrorisme international, brutaux et lâches, perpétrés le 11 septembre 2001. Mon pays est prêt à coopérer pleinement, dans la mesure de ses moyens, à la lutte internationale visant à débarrasser le monde du fléau du terrorisme.

À l'heure actuelle, personne ne remet en question le fait que la mondialisation est une réalité et non un choix. Au cours des deux dernières décennies, le processus de mondialisation est devenu omniprésent et touche tous les pays et toutes les couches de la société. S'il a offert des possibilités sans précédent de progrès économique, il a en même temps posé plusieurs défis importants, en particulier pour les pays en développement. Les avantages de la mondialisation n'ont pas été répartis également entre tous les pays ni à l'intérieur des pays eux-mêmes. En fait, si le volume du commerce mondial et des investissements internationaux transfrontaliers a augmenté considérablement, on peut en dire autant de la pauvreté abjecte.

Il est tout à fait manifeste que le processus d'intégration économique mondiale tout entier a été asymétrique. Après plus de deux décennies de réforme économique qui visaient à accroître leur intégration dans l'économie mondiale, la plupart des pays en développement, surtout les pays les moins avancés, sont toujours marginalisés sur le plan de la croissance économique, de la production industrielle et du commerce, et risquent d'être marginalisés encore davantage. Même si les liens entre les pays en développement se sont considérablement renforcés au cours des dernières années, la majorité des avantages de l'intégration économique ont été concentrés surtout dans quelques pays en développement parmi les plus grands.

Les circuits commerciaux, les mouvements de capitaux, l'investissement étranger, les transferts de technologies et les activités des entreprises transnationales ont largement contourné les pays les plus pauvres et les moins avancés. En fait, diverses évaluations montrent que, même s'ils comptent 10 % de la population mondiale, les pays les moins avancés ne représentent que 0,4 % du commerce mondial. Les pays développés représentent une part disproportionnée des mouvements de l'investissement étranger direct, soit plus de 90 %, alors que le reste du monde – qui compte près de 70 % de la population totale – ne peut attirer que moins de 10 % de cet investissement. Bien que l'investissement étranger direct mondial en faveur des pays les moins avancés ait légèrement augmenté au fil des ans, leur part ne représente toujours que 0,5 %. En même temps, l'aide publique au développement apportée aux pays les moins avancés s'est considérablement réduite.

Au moment où nous débattons de la question du renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat, mon pays estime que nous devons prêter une attention particulière aux besoins et aux vulnérabilités propres des petits États insulaires en développement, comme les Maldives. Les petits États insulaires en développement s'efforcent de relever les défis et de tirer parti des possibilités offertes par la mondialisation, par le biais de la libéralisation du commerce mondial, d'un meilleur accès aux marchés,

du transfert des technologies internationales et de plus importants mouvements transfrontaliers de capitaux. Les petits États insulaires en développement comptent non seulement parmi les nations les plus pauvres, mais aussi parmi les plus vulnérables. Leurs marchés sont petits; leur main-d'oeuvre – sur les plans aussi bien de la quantité que de la qualité – est limitée; et leurs économies ont une base étroite, car elles sont souvent forcées de dépendre d'un ou deux produits, ce qui les assujettit davantage à des forces extérieures qui échappent à leur contrôle.

Si on veut que ces États recueillent les fruits d'une plus grande intégration dans l'économie mondiale, ils doivent être en mesure de diversifier leurs marchés, d'accroître les compétences de leur main-d'oeuvre et de renforcer leur infrastructure sociale et économique. Ils doivent accroître leur part du mouvement mondial de l'investissement étranger direct. Les pays les moins avancés, en particulier les plus petits États insulaires parmi eux, ont donc besoin de plus de temps, et la communauté internationale doit mieux comprendre leurs problèmes particuliers, afin d'éviter qu'ils ne soient encore davantage marginalisés.

Au cours des deux dernières décennies, les Maldives ont fait beaucoup de progrès en matière de développement social et économique. Nos succès ont été largement tributaires de la stabilité politique et de politiques prudentes, ainsi que de l'assistance économique généreuse qui nous a été offerte, en tant que pays moins avancé, par la communauté internationale. Toutefois, il semble que la communauté internationale s'apprête à nous pénaliser pour les succès que nous avons obtenus. Je parle ici du retrait de mon pays de la liste des pays les moins avancés.

Comme l'Assemblée le sait bien, on a tenté dans un passé récent de soustraire des petits États insulaires en développement de la liste des pays les moins avancés, cela parce que sur le plan statistique, ils répondaient aux critères requis pour être reclassés. Cependant, un examen plus approfondi et plus soigneux de ces cas a justifié leur maintien dans la catégorie des pays les moins avancés, étant donné que les réalités sur le terrain sont trop graves pour que l'on n'en tienne pas compte. En effet, on ne peut pas se fier uniquement à des indicateurs abstraits.

Dans des moments comme ceux-ci, où l'économie mondiale tout entière est confrontée à de terribles incertitudes, l'impact au niveau structurel sur les économies faibles, comme celle des Maldives, peut être trop important pour qu'elles puissent le surmonter seules, sans l'aide constante de la communauté internationale. Nous estimons que la communauté internationale a l'obligation première d'aider ces pays dans les efforts qu'ils déploient pour s'intégrer dans l'économie mondiale. Le respect des engagements sans équivoque de la communauté internationale d'encourager encourager et de promouvoir l'investissement étranger direct dans les pays les moins avancés, d'atteindre les objectifs d'aide publique au développement, et d'aider les pays les moins avancés à renforcer leur capacité institutionnelle pour accroître leur accès aux marchés mondiaux est absolument crucial pour éviter que ceux-ci ne soient davantage isolés.

Mon pays estime que le modèle permettant de régler efficacement les problèmes auxquels les pays les moins avancés sont confrontés est entièrement contenu dans le Programme d'action adopté lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. La mise en oeuvre complète et immédiate du Programme d'action reste donc capitale si l'on veut que les pays les moins avancés parviennent à un développement durable dans le cadre de leurs efforts pour s'intégrer dans l'économie mondiale.

Mon pays croit que les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, doivent bénéficier pleinement des nombreuses possibilités qui découlent de la révolution numérique. Par conséquent, combler le fossé numérique doit demeurer une priorité urgente pour la communauté internationale tout entière. Mon pays croit également que la participation active du secteur privé et un partenariat novateur avec les grandes institutions internationales dans ce processus pourraient se révéler un moyen productif que la communauté internationale souhaiterait peut-être étudier de manière plus approfondie.

Nous attendons également avec impatience la réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental, qui doit se tenir au Mexique au début de l'année prochaine. Nous espérons que cette réunion donnera à la communauté internationale une occasion de se mettre d'accord sur de nouvelles idées et sur des stratégies qui permettront de mobiliser des fonds pour le développement.

M. Swe (Myanmar) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter de votre élection à la présidence de cette importante session. Je suis particulièrement heureux de voir un Asiatique présider cette Assemblée à l'aube du nouveau millénaire. Je suis persuadé que du fait de vos vastes connaissances et de toute votre expérience, et sous votre direction avisée, cette session aboutira à des résultats fructueux et donnera un nouvel élan aux activités de notre Organisation.

Je voudrais également rendre hommage au Président sortant, M. Harri Holkeri, pour sa vision et son énergie sans limite en faveur d'une Organisation des Nations Unies meilleure et plus efficace. Permettez-moi de vous assurer également, Monsieur le Président, de l'appui total de ma délégation dans l'exercice de vos lourdes responsabilités.

Ma délégation voudrait présenter ses condoléances les plus sincères et exprimer toute sa sympathie au Gouvernement et au peuple des États-Unis à la suite de la perte tragique de vies et de biens subie du fait des actes horribles, indicibles de terrorisme commis le 11 septembre.

La délégation de l'Union du Myanmar s'associe pleinement à la déclaration du Président du Groupe des 77 plus la Chine, l'Ambassadeur Asadi, sur ce dialogue.

Un nouveau partenariat s'impose pour la communauté internationale, en particulier en cette époque de mondialisation rapide. La nature du partenariat au XXIe siècle a changé. Il ne s'agit plus de relations entre nations, mais d'une relation plus complexe entre entités souveraines, organisations internationales et organisations non gouvernementales, sociétés transnationales et institutions universitaires. Ces relations ont été encore cimentées par les progrès intervenus dans la technologie de l'information et de la communication. Le temps et l'espace sont devenus des concepts de plus en plus indistincts, tandis que partout dans le monde, chacun se met de plus en plus en ligne. De nouvelles formes de possibilités économiques sont apparues, telles que le commerce électronique ou le commerce mobile, apportant à un grand nombre une prospérité nouvelle et un niveau de vie plus élevé.

Toutefois, la plupart des habitants des pays en développement n'ont pas encore tiré bénéfice du processus de mondialisation. La mondialisation compte aussi un aspect négatif, tel que la criminalité transnationale, le trafic de femmes et d'enfants, la propagation du VIH/sida et d'autres maladies contagieuses, le blanchiment de l'argent, etc. Tout ceci, ainsi que le fossé numérique croissant, a créé un sentiment de frustration dans les pays en développement qui risquent de se retrouver encore plus marginalisés.

C'est dans ce contexte que le moment est venu de réévaluer l'ensemble du système des relations internationales et de forger un nouveau partenariat qui permettra l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale, de façon que chacun puisse jouir des avantages de la mondialisation.

Nous estimons que le système actuel de partenariat doit être renforcé. Les initiatives en matière d'aide publique au développement et l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés ont, dans une certaine mesure, porté le développement dans les pays en développement dont elles ont allégé le fardeau de la dette. Toutefois, de nouvelles circonstances exigent que l'on fasse beaucoup plus en ce sens. Quoi que nous fassions, le nouveau partenariat devrait s'attacher en priorité à alléger la pauvreté et à accélérer le développement. Il faut élever le niveau de vie des peuples dans le monde entier et leur permettre de jouir d'un développement durable.

Comme je l'ai dit, notre priorité principale doit être d'atténuer la pauvreté. Nous ne devons pas oublier que deux tiers de la population mondiale vivent au-dessous du seuil de pauvreté. On ne peut pas maintenir la prospérité mondiale au milieu d'un océan d'êtres pauvres et affamés. Ceci menacerait la stabilité à long terme de l'économie mondiale. Il faut que, collectivement, nous tendions vers l'objectif du Sommet du Millénaire, qui vise à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015.

Nous devons également tenir compte du fait que la pauvreté n'est pas seulement un problème économique, mais aussi un problème social. Nous ne pouvons pas résoudre le problème simplement en mettant à disposition davantage de ressources monétaires, bien que celles-ci soient très importantes. Il faut aborder la question de façon globale. Tout en examinant la situation désespérée des pauvres des zones urbaines, nous devons également axer nos efforts sur la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales.

En forgeant un nouveau partenariat, il faudra mettre l'accent, en particulier, sur le financement du

développement, véhicule majeur de la coopération pour le développement. Face à la stagnation économique et à l'incertitude financière, la communauté internationale doit mener des efforts collectifs dans ce domaine, ce qui renforcera non seulement la mobilisation effective des ressources nationales, mais aussi le système des flux financiers internationaux, et dont le bénéfice maximal sera tiré.

Le commerce est un véhicule majeur du développement économique. Il favorise l'interaction et le partenariat entre les nations. L'accès au marché et la libéralisation sont nécessaires pour qu'il soit possible de profiter pleinement des possibilités qu'offre le commerce. Cependant, les pays en développement affrontent toujours de grands obstacles en la matière. Je ne saurais souligner assez l'importance d'un système commercial multilatéral non discriminatoire, transparent, ouvert et qui repose sur des règles. Ceci non seulement profiterait à l'ensemble des échanges commerciaux internationaux, mais aussi permettrait de faciliter la croissance et le développement dans les pays en développement. Dans ce contexte, il faut souligner à quel point il est important de promouvoir l'accès au marché des biens et des services des pays en développement.

La technologie de l'information et de la communication est devenue de plus en plus importante pour l'économie mondiale. Une économie du savoir est porteuse de promesses, mais aussi de défis pour les pays en développement. Pour surmonter ces défis, la technologie de l'information et de la communication est le moyen le plus prometteur de faciliter l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale. Mais, là encore, il faut un nouveau partenariat, un partenariat qui appuiera les pays en développement et les aidera à combler le fossé numérique, afin qu'eux aussi puissent avoir leur part de la prospérité mondiale découlant de la révolution de l'information et de la communication.

En conclusion, permettez-moi d'exprimer l'espoir que grâce à nos efforts pour intégrer les pays en développement dans l'économie mondiale, nous assisterons à la mise en oeuvre effective d'un nouveau partenariat de coopération fondé sur le respect et la compréhension mutuels – un partenariat pour le développement par le biais de la coopération Nord-Sud, ainsi que de la coopération Sud-Sud.

S'agissant de la coopération Sud-Sud, ma délégation réaffirme l'engagement que nous avons pris au Sommet du Sud, et renouvelé par le consensus à Téhéran (Iran), lors de la dixième session du Comité intergouvernemental de suivi et de coordination sur la coopération économique entre pays en développement.

M. Ortiz Gandarillas (Bolivie) (parle en espagnol) : Au nom de ma délégation et en mon nom propre, je tiens à vous adresser, Monsieur le Président, mes félicitations les plus cordiales à l'occasion de votre accession à la présidence de cette séance dans le cadre du dialogue de haut niveau sur le financement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat. Nous vous souhaitons également plein succès dans vos délicates fonctions.

Nous tenons également, à cette occasion, à exprimer au nom du Gouvernement et du peuple boliviens, nos sincères condoléances et toute notre solidarité au Gouvernement et au peuple des États-Unis suite aux attentats terroristes criminels perpétrés le 11 septembre dernier, et que nous condamnons énergiquement et catégoriquement.

Je me dois d'exprimer la préoccupation de ma délégation face au fait que cette réunion, dont l'importance est énorme pour les pays en développement, dont le mien, se tient sans la participation de nos ministres, qui auraient donné à ce dialogue le caractère de haut niveau politique qui aurait garanti une meilleure orientation et un plus grand succès à ces engagements. Je m'associe, sur ce point, à la déclaration faite par le représentant de l'Iran au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Pour ce qui nous concerne aujourd'hui, j'aimerais aborder brièvement un certain nombre de points. Premièrement, au sujet du titre donné au thème de ce dialogue – « S'adapter à la mondialisation : faciliter l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale au XXIe siècle » – nous aurions préféré, pour des raisons évidentes, que des délais soient donnés et que le titre se lise ainsi : « L'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale dans la première décennie du XXIe siècle ». Ce titre s'imposerait si nous avions la détermination d'atteindre les objectifs du Sommet du Millénaire.

Nous estimons que rechercher l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale ne

saurait être une fin en soi. En revanche, nous pensons que cette intégration pourrait s'avérer, dans les conditions appropriées, l'un des meilleurs mécanismes permettant aux pays en développement d'améliorer et d'accélérer leur développement dans le cadre du développement durable.

De même, le concept de la facilitation de l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale implique également que ce sont les pays développés, qui ont la plus grande influence sur le système économique mondial, qui doivent se charger de la facilitation et de la coopération en vue de cette intégration.

Nous considérons que le système politique, économique, financier, commercial et technologique actuel ne répond pas correctement aux besoins des pays en développement en général, et en particulier des pays les moins avancés, des pays pauvres très endettés, des petits États insulaires et des pays sans littoral.

Les divers diagnostics effectués par des organisations internationales et des institutions universitaires montrent que le fossé se creuse de plus en plus entre les conditions de vie des pays développés et celles des pays en développement. Ces déséquilibres énormes, qui non seulement persistent depuis longtemps, mais aggravent, en outre, la situation des pays en développement, à l'exception de certains pays qui ont réussi à s'intégrer aux nouveaux courants de mondialisation de l'économie, exposent en même temps la grande majorité des pays en développement au risque d'une plus grande marginalisation, et de ses conséquences politiques, économiques, financières, commerciales, sociales, technologiques et écologiques.

Face à cette situation, il convient de se demander quelle réponse la communauté internationale peut apporter, et notamment les pays développés, l'Organisation des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et les autres institutions financières internationales et régionales, dont les capitaux privés nationaux et internationaux.

À ce jour, plusieurs réponses ont été proposées à l'aide de modèles, concepts et programmes d'action de tous ordres, tant au niveau mondial qu'aux niveaux régional et national. Citons, à ce propos, le rapport du Groupe de haut niveau nommé par le Secrétaire général et présidé par M. Ernesto Zedillo, ancien Président du Mexique. On y énumère une série de recommandations et de stratégies de mobilisation des ressources financières, en précisant que les coûts supplémentaires correspondant à la réalisation des objectifs fixés pour 2015 atteindront le montant annuel de 50 milliards de dollars.

Le constat de ces déséquilibres a donné naissance à divers courants qui prônent un changement du système économique, commercial et financier international actuel, sans qu'on soit parvenu jusqu'à présent à la moindre conclusion concrète.

La masse de connaissances et d'informations accumulées sur les problèmes que connaissent les pays en développement, déjà très importante, à notre avis, n'a pourtant pas permis à ces derniers de surmonter la plupart de leurs handicaps. C'est avec ces handicaps, et sans aucune préparation, que nous devons maintenant faire face au phénomène de la mondialisation et à ses défis, ses problèmes et ses dangers nouveaux, mais également, dit-on, aux nouvelles possibilités qu'elle offre.

Nous savons que la mondialisation a été menée par les forces du marché, par les progrès technologiques et par la capacité mondiale d'organisation et de production des sociétés transnationales. On est en train de créer une nouvelle société des nations. Si elle est toujours plus interdépendante, elle est également plus dépendante des capitaux privés internationaux, avec tout ce que cela implique. C'est la raison pour laquelle nous souscrivons et faisons écho à ce qu'a dit le représentant de l'Union européenne sur la nécessité d'humaniser le phénomène de la mondialisation. À notre sens, la communauté internationale doit, par la coopération et la solidarité, mettre de façon plus juste et plus équitable la mondialisation au service de l'être humain.

Nous devons nous demander, à présent, comment faire pour répondre de façon adéquate au phénomène de la mondialisation et au problème de l'intégration des pays en développement dans ce processus. Ce dialogue nous permettra de disposer d'éléments de réponse pour prendre des décisions pratiques et concrètes. Dans ce cadre, il serait peut-être intéressant d'étudier une fois de plus comment il serait possible de jeter des ponts permettant un passage accéléré, bien que graduel, des pays en développement à l'intégration dans l'économie mondiale, par le biais d'un processus juste et équitable.

Ces ponts gagneraient à être jetés, à notre avis, dans plusieurs domaines. Dans le domaine politique, pour renforcer la démocratie et le respect des droits

humains, politiques, sociaux et culturels; et dans le domaine économique, pour transformer la capacité de production des pays en développement, notamment des pays les moins avancés, des petits États insulaires et des pays sans littoral, en en renforçant l'infrastructure de transport et de production.

Dans le domaine financier, il est très important de mettre en place des passerelles pour que les pays en développement et surtout les pays pauvres très endettés, aient accès à de nouvelles ressources financières additionnelles et suffisantes à des conditions favorables pour promouvoir leur croissance économique et leur développement social.

S'agissant du commerce, des passerelles doivent être mises en place une fois pour toutes pour permettre aux exportations des pays en développement d'accéder librement aux grands marchés de consommation des pays développés. Parmi ces passerelles, nous suggérons que l'initiative des pays développés permettant le libre accès des produits des pays les moins avancés soit élargie aux pays pauvres très endettés.

Dans le domaine technologique, des passerelles doivent être mises en place pour permettre une meilleure utilisation et l'adaptation des technologies plus avancées afin que les produits agricoles, textiles et finis puissent être plus compétitifs sur les marchés internationaux.

S'agissant du domaine social, des passerelles doivent être mises en place pour éliminer la pauvreté, protéger la santé et améliorer l'enseignement professionnel, technique et universitaire afin de disposer de ressources humaines capables de s'adapter à un monde très compétitif, tout en assurant la coexistence pacifique dans une atmosphère de tolérance, de respect et de solidarité entre tous les êtres humains.

Il est également très important de construire des passerelles pour créer et renforcer les institutions nationales, régionales et mondiales permettant d'instaurer un cadre juridique institutionnel qui permette les changements nécessaires à la prise et à la concrétisation de nouveaux engagements. Il est clair que la participation équitable des pays en développement est fondamentale dans ce nouvel exercice.

Nous devons nous demander maintenant quels seront les architectes de ces passerelles. Nous pourrions dire que cette responsabilité relève de tout un chacun. Mais la responsabilité principale de la transformation du système mondial actuel en un système qui puisse être à la hauteur des nouveaux défis et exigences de la mondialisation et, surtout, promouvoir le développement des pays en développement, incombe à ceux qui ont la plus grande influence dans l'orientation et le fonctionnement du système actuel.

Nous demandons à ce que ces suggestions soient prises en compte dans votre rapport, Monsieur le Président, et je terminerai en demandant à la communauté internationale tout entière de forger une nouvelle alliance sur la base d'une nouvelle éthique empreinte d'une vision d'un monde plus solidaire, plus juste et plus humain pour tous, et pas simplement pour quelques-uns.

M. Apata (Nigéria) (*parle en anglais*) : Au nom de la délégation nigériane, je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session. Nous vous assurons, ainsi que les autres membres du Bureau, de l'appui de notre délégation pour que cette session de l'Assemblée réalise les objectifs que nous lui avons fixés.

Une nouvelle fois, je voudrais exprimer au Gouvernement et au peuple des États-Unis les condoléances du Gouvernement et du peuple nigérians à la suite des tragiques événements du 11 septembre et de la perte de vies humaines et de biens précieux. Le Nigéria redit son engagement à coopérer avec les membres de la communauté internationale pour mettre au point les mesures appropriées de lutte contre toutes les formes de terrorisme.

Le Nigéria s'aligne pleinement sur la déclaration faite hier par le représentant de l'Iran au nom du Groupe des 77 et de la Chine sur la question du dialogue dont nous débattons aujourd'hui.

En tant que moyen d'intégration rapide des pays par le commerce, les apports financiers et les technologies de l'information et de la communication, la mondialisation reste le phénomène vital et le processus le plus prometteur pour toutes les nations. Mais il présente d'énormes défis, y compris le risque de marginaliser une grande partie de la population mondiale. Alors que les pays développés sont à l'avant-garde du processus de mondialisation, profitant ainsi de

ses avantages, les pays en développement sont encore en marge en raison de divers obstacles et difficultés.

Nous sommes convaincus que le rôle central de l'Organisation des Nations Unies lui confère une position unique pour faire en sorte que les avantages de la mondialisation soient répartis de façon égale entre tous les pays et en leur sein, conduisant à un développement socioéconomique et à une croissance axés sur l'homme, et à l'élimination de la pauvreté. Il est donc tout à fait approprié que ce dialogue et les prochains grands sommets et conférences mettent l'accent sur les meilleurs moyens d'intégrer les économies des pays en développement dans l'économie mondiale de façon à rendre le système économique international juste et équitable.

La tendance dans le monde jusqu'à présent montre que des pays reconnaissent qu'ils ont la responsabilité principale d'intégrer leur économie dans l'économie mondiale. Ils comprennent également que l'intégration régionale facilitera l'intégration de leur économie dans l'économie mondiale. L'Union européenne constitue un bon exemple à cet égard. Plus des deux tiers des exportations et importations européennes sont des échanges à l'intérieur de l'Europe occidentale, par rapport à une proportion moindre il y a deux décennies. En termes relatifs, le commerce de l'Europe avec le reste du monde, notamment les pays africains, a diminué. De même, les investissements étrangers directs se font principalement en Europe. Au fil des ans, pas moins de 60 % des flux de l'ensemble des investissements étrangers directs d'Europe occidentale sont restés sur place.

La mondialisation à créé dans son sillage d'énormes opportunités, notamment par l'accélération du commerce et des flux d'investissements au sein des pays et entre eux. Ce phénomène a largement contribué au taux de croissance élevé et à la richesse sans précédent des années 90. Mais les avantages de cette richesse sont encore inégalement répartis. Alors que les économies industrialisées d'Europe et d'Amérique ont prospéré, la majorité des pays en développement se sont appauvris davantage. La Commission économique pour l'Afrique estime que 44 % de la population africaine vit au-dessous du seuil de pauvreté absolue. L'estimation pour l'Afrique subsaharienne atteint malheureusement 59 %.

La situation est devenue très critique pour la plupart des pays en développement, qui dépensent plus pour le service de la dette que pour la santé, l'éducation et les infrastructures indispensables. Le fait que la part des exportations mondiales de 48 pays les mois avancés représente actuellement 0,4 %, par rapport à 0,6 % dans les années 80, contredit l'idée tellement vantée des avantages de la mondialisation. De même, la part des investissements étrangers directs des pays les moins avancés atteint 0,4 %. La part des pays africains dans l'ensemble des flux d'investissements étrangers directs est de 1,2 %, même après la hausse de 20 % en 2000.

Les flux de capitaux tendent à rester très concentrés dans les pays développés et quelques pays en développement. En 1998, environ 10 pays du Sud accueillaient 70 % des flux d'investissements étrangers directs dans les pays en développement. Même si l'Asie a mieux réagi, la crise financière de 1997 dans cette région a souligné les effets de la mondialisation, qui a créé une grave instabilité financière et déstabilisé la plupart de ses économies. Le bilan pour l'Amérique latine et la région des Caraïbes, en dépit des mesures de réforme d'envergure, montre que les engagements sont supérieurs aux gains.

La dépendance des pays africains vis à vis des produits de base, jointe à une base de production faible et à de fortes contraintes pesant sur l'offre, une population réduite et des marchés internes faibles, la baisse des cours mondiaux, le manque d'accès aux marchés et le fléau grandissant du VIH/sida, retarderont encore l'intégration des économies africaines dans l'économie mondiale, à moins que des actions concertées soient volontairement mises en place pour accélérer le développement économique et social des États africains. De telles actions sont nécessaires pour appuyer les réformes d'ensemble entreprises sur le continent grâce aux engagements de plus en plus déterminés des dirigeants africains envers la gouvernance démocratique.

L'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale, en particulier en Afrique, exige que des mesures soient prises aux niveaux national, régional et mondial. Au niveau national, des efforts doivent être faits pour établir des filets de sécurité pour faire face à la pauvreté et amortir les effets négatifs des réformes économiques. Alors que la libéralisation et la déréglementation facilitent la participation du secteur privé, l'État doit continuellement investir dans les secteurs sociaux, comme ceux de l'éducation et de la santé, tout en fournissant des incitations propres à

attirer la participation du secteur privé. De tels partenariats public-privé renforceraient fortement les capacités nationales et faciliteraient l'intégration régionale, et plus tard, l'intégration mondiale.

Il est évident que l'intégration régionale offre aux pays en développement une occasion réaliste de regrouper leurs ressources pour le développement à l'intérieur de leur région. Le concept régional élargit l'espace économique des pays en développement, et consolide les processus de réforme. Pour l'Afrique, cela exige la mise en liaison efficace et l'intégration de ses infrastructures physiques, la libéralisation du commerce, l'harmonisation des systèmes financiers et monétaires, et la participation du secteur privé. Ceci doit s'appliquer aux transports régionaux, au secteur de l'énergie et des communications, à l'éducation, à la résolution des conflits, à la reconstruction et à la consolidation de la paix. Ces objectifs requièrent l'injection d'énormes ressources financières, que l'Afrique, avec les économies les plus vulnérables du monde, ne possède pas elle-même.

Le Nigéria et d'autres pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest ont étendu le processus d'intégration pour y inclure la coordination macroéconomique, la coopération financière, l'infrastructure physique, ainsi que l'environnement. Les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ont fait des efforts considérables pour introduire des mesures visant à harmoniser la réglementation commerciale et douanière. Ils facilitent de plus en plus le commerce transfrontalier.

Le Nigéria, pour sa part, a établi un guichet unique pour traiter les investissements ;a travers le Conseil national pour la promotion de l'investissement, grâce auquel les difficultés bureaucratiques ont été sensiblement réduites pour les investisseurs. Le partenariat des secteurs privé et public a été intensifié. Nous continuons de nous pencher sur la question de l'infrastructure physique, en particulier dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, afin de créer un environnement favorable aux investissements étrangers. Il faut signaler, toutefois, qu'en dépit de ces grands efforts de notre part, la réaction de l'investissement direct étranger a été minuscule. Nous demandons donc instamment à la communauté internationale de répondre à ces mesures de réforme et à ces programmes conformes à la loi du marché par des actions concrètes.

Comme on l'a fait observer auparavant, toutes les nations ont aujourd'hui la conviction que la régionalisation ou l'intégration régionale est un prélude essentiel à la mondialisation. C'est dans ce contexte que la nouvelle Initiative africaine a été récemment lancée à Lusaka, en Zambie, par les dirigeants africains. Cette Initiative tournée vers l'avenir, conçue par les dirigeants africains eux-mêmes en faveur d'une gouvernance globale et responsable du continent pour le relèvement socioéconomique de ses peuples, démontre leur sagesse et leur désir d'intégrer le continent dans l'économie mondiale. Cette Initiative exige pour son succès soutien international et partenariat, car l'Afrique ne peut tout faire par ses seuls moyens.

On a beaucoup insisté sur les bénéfices découlant des technologies de l'information et de la communication. Nous nous félicitons de ces bénéfices, en particulier en tant qu'ils facilitent la communication entre les peuples du monde. Néanmoins, nous devrions commencer à nous concentrer sur la façon dont nous pouvons réduire au minimum les risques qui peuvent entraîner des difficultés et des désastres incalculables, de la part de personnes qui, délibérément, chercheraient à perturber le bon fonctionnement des systèmes mondiaux de communication, en particulier dans le cyberespace. Il est temps pour les Nations Unies de commencer à débattre des mesures destinées à lutter contre ceux qui voudront exploiter le World Wide Web à des fins négatives et pour des activités néfastes. Nous ne devrions pas attendre, par exemple, que le système financier mondial soit perturbé pour commencer à discuter. De telles perturbations ne feront de distinction ni entre les pays pauvres ou riches, ni entre le Nord ou le Sud. Cette question mérite donc un examen urgent dans le cadre de notre recherche collective d'une coopération économique internationale plus forte au service du développement.

Le Nigéria, et bien sûr tous les pays africains, ont toujours insisté sur le fait que la première étape de la contribution à la renaissance économique de l'Afrique était que les États créanciers annulent sa dette extérieure. Imposer à l'Afrique d'affecter plus des deux tiers de son produit national brut au service de la dette extérieure revient à condamner le continent à demeurer dans la misère de façon permanente. Nous savons tous que la pauvreté est le plus grand obstacle à l'intégration des économies africaines dans l'économie mondiale. Les dirigeants mondiaux se sont engagés par

la Déclaration du Millénaire, aux termes de laquelle ils ont fait la promesse de prendre les mesures appropriées, y compris l'annulation, pour lutter contre l'endettement de l'Afrique. Cet engagement a été pris il y a un an. Nous attendons toujours de quelconques mesures concrètes en ce sens. C'est pourquoi nous demandons aux nations créancières de jeter un regard frais sur la Déclaration du Millénaire, et de commencer le processus qui consiste à lutter de manière fondamentale contre l'endettement extérieur de l'Afrique.

Pour terminer, la discussion sur les moyens de faciliter l'intégration des pays en développement au sein de l'économie mondiale en ce siècle de pénurie requiert une démarche holistique et multi-dimensionnelle, qui concentre notre attention sur la nécessité de garantir un système commercial multilatéral ouvert, réglementé et transparent, et un régime monétaire et financier international qui prenne en compte une plus grande participation des pays en développement à la prise de décision. Ces négociations devraient impliquer toutes les parties pertinentes, y compris le secteur privé. De même que la mondialisation devrait être un processus n'excluant personne, ce qui n'est pas le cas, il devrait en être ainsi de ses bénéfices, qui devraient s'étendre et avoir un effet positif sur toute l'humanité.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur du débat sur le dialogue de haut niveau.

Je donne maintenant la parole au représentant du Paraguay, rapporteur de la première table ronde ministérielle avec groupe de discussion informel, qui va nous présenter son résumé.

M. Loizaga (Paraguay) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur de vous présenter mon résumé en qualité de Rapporteur de la table ronde avec groupe de discussion informel sur la question de savoir comment améliorer l'intégration des pays en développement au réseau d'information mondial qui se met en place, et comment faciliter l'accès aux technologies de l'information et de la communication aux pays en développement.

En dépit des tragiques évènements du 11 septembre, le solide esprit de coopération et de solidarité qui règne dans la communauté internationale s'est reflété dans le débat ouvert, actif et intéressant qui s'est déroulé au cours de la table ronde, avec groupe de discussion informel, sur l'amélioration de l'intégration des pays en développement au réseau d'information mondial qui se met en place. La tragédie de la semaine dernière nous a rappelé douloureusement les possibilités et les risques offerts par notre monde interconnecté. Elle a mis en relief la nécessité de s'assurer que la technologie ne soit pas utilisée contre l'humanité, mais dans l'intérêt de tous.

La discussion, grâce à l'apport d'éminents intervenants, a débouché sur un échange fructueux d'opinions et d'idées quant à l'action à adopter pour veiller à ce que les technologies de l'information et de la communication (TIC) servent d'outil pour le développement. Voici les principaux points qui ont été abordés au cours de la discussion.

Aujourd'hui, la mondialisation est pilotée par les TIC, qui accélèrent les flux d'information à travers les frontières nationales. Les avancées technologiques et une meilleure accessibilité, grâce à des coûts réduits et à une utilisation facile, offrent de nouvelles possibilités d'encourager le développement à travers un meilleur accès aux marchés et aux connaissances dans des domaines tels que la santé et le développement des ressources humaines. Les politiques en matière de TIC doivent être envisagées dans le contexte plus vaste du développement et d'une démarche globale et holistique. Les TIC ne peuvent pas tenir lieu de panacée pour résoudre tous les problèmes et relever tous les défis posés par le développement.

Les défis et les contraintes que pose le comblement du fossé numérique, notamment pour les pays en développement, demeurent énormes. Le manque d'infrastructure, l'insuffisance d'un cadre réglementaire adéquat, les coûts élevés d'accès et l'absence de ressources humaines continuent d'imposer de sérieuses limitations à la promotion de l'accessibilité et de la connectivité dans les pays en développement, notamment en milieu rural. À cet égard, le problème de l'infrastructure pourrait être surmonté par l'adoption d'une technologie pertinente, de la réduction des coûts, de l'utilisation collective des équipements et de la création d'un environnement propice à un investissement lié aux TIC. Pour ce qui est des ressources humaines, la question de l'exode des cerveaux – qui peut aussi être perçue comme un mécanisme pour le transfert des technologies – doit être discutée plus en profondeur. Plusieurs orateurs ont souligné les différentes situations qui existent dans les pays en développement s'agissant des TIC et ont déclaré que, pour que celles-ci aient une importance

réelle, des besoins élémentaires tels que l'éducation et la santé doivent être étudiés en fonction des priorités. Il faut adopter une démarche plus globale qui incorpore les TIC dans un nouveau modèle de développement.

La question de l'égalité des sexes doit être considérée dans le contexte des TIC et du développement, étant donné que l'impact des TIC n'est pas sans s'y faire sentir. Il faut veiller à ce que les femmes aient égalité d'accès à l'infrastructure, à l'éducation et à la formation relatives aux TIC et que les nouvelles modalités de travail offertes par celles-ci, comme le télétravail, soient examinées en vue d'offrir de nouvelles possibilités, en particulier aux femmes.

Le développement du contenu local continue d'être une immense tâche, non seulement pour ce qui est du langage, mais également dans les contextes social, historique et culturel. Il est important de respecter les pluralités sociales et techniques et d'éviter une démarche trop « généraliste » pour identifier les points d'accès réels des pays en développement à l'économique numérique mondialisée.

D'autres pays en développement pourraient examiner la possibilité de reproduire le succès de pays à bas salaires en tirant parti du travail de traitement de l'information, que les entreprises transnationales font exécuter loin de leur propre base.

Le rôle de l'État est essentiel à la création d'un environnement propice à une économie fondée sur la connaissance, en particulier à l'établissement d'un cadre réglementaire approprié et à la garantie d'un accès abordable aux TIC pour ceux qui ne peuvent pas déclarer leurs besoins et leurs préférences de façon adéquate, par le biais des mécanismes du marché.

Les TIC offrent la possibilité de réduire les inégalités aux niveaux national et international avec la collaboration et le partenariat véritable de toutes les parties prenantes : dirigeants, organisations non gouvernementales et secteur privé. L'exemple du Mozambique, tel qu'il a été présenté par un des intervenants, montre l'importance de la coopération au niveau national entre les principaux intéressés au niveau de la formulation et de la mise en oeuvre de stratégies nationales en matière de TIC pour le développement.

La participation des organisations non gouvernementales pourrait contribuer à faire en sorte que les pays en développement acquièrent des technologies répondant aux besoins des bénéficiaires. Il est nécessaire de coopérer avec les universitaires et les professionnels dans les domaines des sciences sociales, de la science et de la technologie, pour veiller à ce que la recherche soit adaptée aux besoins et à la base de ressources des pays en développement.

Alors que la question du fossé numérique a été examinée par l'Union internationale des télécommunications depuis le milieu des années 80, le système des Nations Unies dans son ensemble a commencé à déployer des efforts dans les années 90. Les pays en développement ont généralement accompli des progrès importants dans le secteur des TIC. Mais les pays les moins avancés et l'Afrique sont restés à la traîne. Il est nécessaire de soutenir et d'encourager les efforts déployés aux niveaux régional et international pour veiller à ce que le fossé numérique ne se creuse pas davantage. L'Organisation des Nations Unies doit jouer un rôle fondamental dans la promotion d'une plus grande cohérence et d'une plus grande coopération au niveau international. Plusieurs orateurs ont exprimé l'espoir que le Groupe d'étude sur les TIC, créé par le Secrétaire général, apportera une différence appréciable sur le terrain grâce à ses efforts visant à combler le fossé numérique sur la base d'une facilitation des partenariats entre les gouvernements, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et la communauté internationale. À cet égard, une proposition a été faite pour l'établissement d'un fonds d'affection spéciale des TIC pour soutenir ces activités.

Plusieurs orateurs ont souligné la nécessité de considérer l'accès, à un prix abordable, à l'information et aux connaissances comme un droit de l'homme fondamental.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E., M. Ion Botnaru, de la République de Moldova, Rapporteur de la deuxième table ronde ministérielle avec groupe de discussion informel, qui va nous présenter son rapport.

M. Botnaru (Moldova), Rapporteur de la deuxième table ronde ministérielle avec groupe de discussion informel (*parle en anglais*) : La deuxième table ronde ministérielle avec groupe de discussion informel a tenu un débat complet et fructueux sur la question suivante : « Promotion de l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale et obtention de nouvelles ressources financières publiques

et privées destinées à compléter les efforts de développement ».

Les déclarations liminaires des participants au débat ont facilité un échange de vues, d'idées et de réflexions portant sur toute une série d'aspects du financement du développement. Ils se sont concentrés sur des éléments présentés dans le cadre du processus en cours conduisant à la Conférence internationale sur le financement du développement, qui doit se tenir en mars 2002 à Monterrey, au Mexique. Sur la base du texte du facilitateur, tous les efforts devraient viser maintenant à obtenir un consensus et à adopter des mesures pratiques pour accroître les ressources financières.

Les événements tragiques du 11 septembre ont mis en relief l'interdépendance qui existe au sein de la communauté internationale, car ils ont montré que la pauvreté d'autrui devient très vite notre problème et peut mener au fanatisme et au terrorisme. La réunion a souligné vigoureusement la nécessité de ne pas laisser ces événements saper le processus de financement du développement. Dans l'engagement commun pris contre le terrorisme, la coopération dans des domaines tels que le blanchiment d'argent, les abris fiscaux et les banques extraterritoriales est essentielle.

Le processus de financement du développement offre une occasion de répondre à la question pendante de savoir comment financer les interventions des pouvoirs publics, demandées dans le programme de développement global que l'Organisation des Nations Unies a élaboré dans les années 90 au moyen de diverses conférences mondiales. En même temps, c'est une occasion d'établir un lien entre le débat élargi sur le développement et celui de la réforme de l'ossature du système financier international.

La réalisation par les pays en développement des objectifs de développement international adoptés au Sommet du Millénaire et la nécessité connexe d'accroître l'aide des pays donateurs représentent des priorités complémentaires. Afin de préserver la crédibilité de la communauté internationale, il est essentiel que le processus de financement du développement aille au-delà des accords déjà existants. Les orateurs ont signalé le niveau sans précédent de la coopération existant entre les entités du système de Nations Unies, en particulier la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce dans les préparatifs de la Conférence. Le processus est également unique parce qu'il engage toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé.

On a avancé un certain nombre de raisons pour expliquer pourquoi les transferts d'aide publique étaient nécessaires dans le cadre du processus de financement du développement. Il faut chercher à obtenir une vision plus détaillée de l'étendue, du type et de la quantité des flux existants et de leur utilisation à des fins productives. Comme les crises financières mondiales demeurent une menace face pour la tâche de promouvoir le développement, une action coordonnée est nécessaire à court terme pour réduire le risque d'une crise, et pour y répondre au cas où elle surviendrait. De grands progrès ont été faits ces dernières années pour améliorer l'infrastructure financière, en particulier au niveau national. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne des réformes institutionnelles de plus grande envergure.

Les orateurs ont reconnu qu'il était nécessaire de trouver le moyen d'impliquer le secteur privé dans la gestion des crises financières, ainsi que les difficultés y afférentes. Les aspects à long terme, tels que l'interdépendance macroéconomique et les effets de contagion possibles, doivent également être abordés. L'évolution rapide observée dans l'économie mondiale a entraîné un déficit démocratique dans les structures de gouvernance économique; ce qui appelle de nouvelles règles et institutions. En particulier, il faut renforcer la participation des pays en développement dans le processus de prise de décisions à l'échelon international. Si certains progrès ont été réalisés à cet égard, nommément aux réunions du Conseil économique et social et aux institutions de Bretton Woods, ainsi qu'au niveau des consultations entre l'Organisation de coopération et de développement économique et les économies émergentes, de nouvelles mesures sont nécessaires. Le Groupe Zedillo – Débat de haut niveau sur le financement du développement – a proposé la création d'une institution « faîtière » qui serait chargée de faire face à la polarisation économique et à l'insécurité économique.

Le processus de financement du développement a clairement montré qu'il était nécessaire de préparer le terrain pour un nouvel engagement en faveur d'une coopération internationale accrue, afin d'améliorer les possibilités de financement du développement. Les orateurs ont parlé de propositions tendant à recouvrer

un impôt international, tel qu'un impôt sur les mouvements de capitaux – appelé aussi « taxe Tobin » – ou une taxe sur le carbone ou taxe sur la consommation de combustibles fossiles, comme le recommande le rapport Zedillo (A/55/1000). En outre, il a été envisagé de créer une organisation fiscale internationale, qui s'occuperait d'harmonisation et de coopération fiscales.

Les orateurs ont également mis en relief l'impact du commerce sur le financement du développement. La dimension commerciale est incluse dans le processus de financement du développement, et jugée particulièrement importante pour avancer dans le contexte de la prochaine réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui doit se tenir à Doha.

L'aide publique au développement demeure une question importante, à débattre dans le cadre du processus de financement du développement, qui recouvre notamment la quantité et la qualité de l'aide, la définition et le choix des secteurs où on doit investir l'aide, de même qu'une utilisation plus rationnelle de l'aide par les pays bénéficiaires. Pour ce qui est de l'aide publique au développement, le Groupe Zedillo appuie la proposition d'un fonds commun, qui cherche à réduire les coûts de plus en plus intolérables des transactions que comporte la réception de l'aide. Le contrôle national des stratégies de développement devrait avoir priorité sur les conditions imposées par les donateurs, et la nouvelle initiative africaine reflète déjà cette approche. Des partenariats secteur public-secteur privé, tels que l'acheminement de l'aide par le biais des organisations non gouvernementales, ont également été présentés comme un exemple de la manière de réduire les coûts des transactions et d'accroître les rentrées.

L'efficacité des mécanismes actuels d'allégement de la dette a été discutée. Il est nécessaire d'aller au-delà de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiatives PPTE), afin de mettre en place un système plus transparent et plus équitable. La viabilité de la dette est un objectif important, car l'allégement de la dette doit assurer un transfert réel de ressources en faveur des pays endettés pour réduire la pauvreté.

Le rôle de l'État et la question de la gouvernance ont également été examinés. En dépit du rôle accru de nombreux acteurs et parties prenantes dans le développement et en dépit du débat sur le rôle de l'État, un certain nombre de tâches continuent d'incomber au secteur public, telles que la fourniture des biens publics, la prestation des services sociaux, enfin la prévention et la gestion des crises. Ainsi, un mélange d'actions du secteur public et du secteur privé a été demandé.

En ce qui concerne la mobilisation des ressources nationales pour le développement dans les pays en développement, plusieurs propositions ont été faites. Le Groupe Zedillo, par exemple, a signalé l'intérêt des programmes de caisses de pensions dans la mobilisation des ressources; ces programmes pourraient être gérés au sein du secteur public ou du secteur privé.

Le processus de financement du développement doit également tenir compte des différentes dimensions inhérentes à la situation des pays dans le besoin. Par exemple, les conflits et les catastrophes ont abouti à une décapitalisation dans les pays où le capital humain et financier a été réduit à néant. Reconstituer les fonds des institutions de crédit est une importante entreprise pour assurer la disponibilité de ressources dans les pays se trouvant dans une situation d'après-conflit et dans d'autres pays.

Pour terminer, je voudrais remercier le Département des affaires économiques et sociales des efforts qu'il a consentis pour aider à organiser cet événement. Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, M. Nitin Desai, dont la participation active et personnelle a permis d'en assurer le succès. Je remercie également mon collègue, le représentant permanent de l'Afrique du Sud, l'Ambassadeur Kumalo, pour la façon si efficace dont il a présidé cet important événement.

Le Président (*parle en anglais*) : D'abord, j'exprime à tous les membres ma reconnaissance, car vous avez fait des efforts remarquables qui ont permis de tenir un dialogue positif en dépit du remaniement du calendrier des principales réunions de l'Assemblée générale. Je crois qu'il s'agit là d'une manifestation très nette et vigoureuse de notre unité et de notre solidarité dans la recherche de la paix mondiale et du développement.

Comme nous avons pu le constater avec tristesse, ce dialogue s'est tenu sur la toile de fond des attaques terroristes contre notre pays hôte, le 11 septembre. Ces actes haïssables nous rappellent avec force que le terrorisme international constitue une menace grave et

mortelle pour la paix et la démocratie. À cet égard, de grands efforts doivent être déployés dans le contexte d'une coopération multilatérale plus large afin de combattre le terrorisme international sous toutes ses formes.

Le débat en plénière nous a fourni une occasion unique de tenir un dialogue particulièrement productif sur l'environnement économique international vu sous différentes perspectives. Ce dialogue s'est révélé particulièrement opportun dans le contexte du ralentissement actuel de l'économie mondiale et nous a permis de beaucoup progresser dans la définition d'une nouvelle stratégie pour le développement. C'est une tâche laborieuse que de rendre justice au large éventail de vues et à la richesse d'idées présentées en réunion plénière. Je vais donc préparer un résumé détaillé en consultation étroite avec les délégations, que je ferai distribuer ultérieurement.

À ce stade, je souhaiterais faire quelques observations en mettant en relief certaines questions.

Il a été dit que le dialogue pourrait apporter une contribution utile aux grandes conférences à venir, notamment la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce qui se tiendra à Doha, au Qatar, la Conférence internationale sur le financement du développement à Monterrey, au Mexique, et le Sommet mondial pour le développement durable, qui se tiendra à Johannesburg, en Afrique du Sud. On a également estimé que le dialogue pourrait être une occasion de définir une stratégie qui suivra la Déclaration du Millénaire.

La mondialisation a été largement considérée comme une réalité inéluctable. Si elle peut permettre de multiplier les effets de la croissance et de la prospérité de manière prodigieuse, cette mondialisation risque également d'élargir les inégalités et disparités croissantes à l'intérieur d'un même pays et entre les pays. On a insisté sur l'importance de faire des choix politiques pertinents afin de recueillir tous les bénéfices de la mondialisation, qui est un processus global et interactif. On a également souligné l'importance d'humaniser la mondialisation afin d'aider les pays en développement à s'intégrer sans heurts dans l'économie mondiale en ouvrant des marchés mondiaux et en créant de nouveaux flux de financement pour le développement.

Des représentants ont souligné le rôle unique que joue l'ONU, s'agissant de fournir un cadre politique et normatif qui permette de relever les défis posés par la mondialisation. Cette vue se fonde sur la conviction que l'ONU est parfaitement adaptée à la tâche qui consiste à rassembler les parties prenantes dans un partenariat en faveur du développement durable.

En ce qui concerne le sous-thème a) sur le financement pour le développement, les nombreux objectifs pour le développement et l'élimination de la pauvreté établis dans la Déclaration du Millénaire ont été reconnus comme le cadre de la coopération internationale pour le développement. On s'est accordé à penser qu'un environnement économique international favorable était crucial pour mobiliser les ressources financières nécessaires. On a également attiré l'attention sur la nécessité d'améliorer la gouvernance au niveau national et de créer un environnement propice à l'investissement, tant national qu'étranger. Les flux privés de capitaux sont particulièrement importants aux fins d'accroître la capacité de production et le développement de l'infrastructure.

Des inquiétudes ont été exprimées concernant l'instabilité des flux de capitaux à court terme, notamment la fuite de capitaux du Sud, et les représentants ont, en conséquence, demandé qu'un mécanisme approprié soit mis en place pour faire face à ces problèmes. Il a également été décidé que la prochaine Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra à Monterrey, représentait une occasion unique de promouvoir des améliorations importantes dans les perspectives de croissance et de développement des pays en développement.

L'aide publique au développement demeure une source importante de financement du développement pour certains pays en développement, en particulier les pays les moins développés. Il y a eu un large consensus quant à la nécessité de renverser la tendance à la baisse de l'APD et d'atteindre un objectif de dépenses en faveur de l'APD équivalant à 0,7 % du produit national brut. L'accent a été mis aussi sur la nécessité de promouvoir l'efficacité de l'aide, de même que de créer des réseaux de sécurité sociale. On a exprimé l'idée que la vulnérabilité, ainsi que la faiblesse du revenu par habitant, devraient être prises en compte par les donateurs lorsque ceux-ci évaluent les besoins, en particulier ceux des pays les moins avancés et des petits États africains en développement. On a réaffirmé qu'il était nécessaire d'obtenir un allégement de la

dette plus important, plus large et plus rapide pour les pays pauvres très endettés (PTTE) et, au-delà, des politiques de la dette efficaces et cohérentes, notamment des programmes en faveur des PTTE émergeant de leur situation d'endettement.

Les représentants attendent beaucoup de la prochaine réunion de l'OMC au Qatar, laquelle doit donner une nouvelle possibilité de se concentrer sur la création de capacités, le commerce et le protectionnisme croissant pendant le ralentissement économique. On a également insisté sur le fait que la cohérence dans les politiques mondiales d'aide au développement, l'allégement de la dette et le commerce doivent être renforcés afin d'accroître l'efficacité de chacun de ces éléments d'une politique d'ensemble. On a appelé l'attention sur la nécessité d'améliorer la gouvernance des systèmes économique et financier mondiaux et de créer un dialogue renforcé de toutes les parties prenantes concernées afin d'obtenir une plus grande cohésion politique. Ces parties prenantes comprennent les gouvernements, l'ONU, les institutions de Bretton Woods, l'OMC, le secteur privé et la société civile.

S'agissant du sous-thème b) sur les technologies de l'information et de la communication pour le développement, les représentants étaient d'accord sur le fait que les TIC pouvaient jouer un rôle pivot dans le développement économique et social. Ils ont signalé en outre que la révolution des TIC avait entraîné la création d'une économie naissante fondée sur les connaissances mondiales, qui, à son tour, a ouvert de vastes possibilités à la croissance économique et au développement social. Néanmoins, cette révolution de l'information présente de nombreux défis et risques. Une grande partie du monde continue de vivre dans la pauvreté. De nombreux pays n'ont pas encore recueilli les bénéfices de la révolution des TIC en raison de l'absence d'infrastructure, notamment l'électricité, mais également à cause des taux élevés de l'analphabétisme.

À cet égard, des inquiétudes ont été exprimées concernant l'approfondissement du fossé numérique. On a estimé que la réduction du fossé numérique était une priorité exigeant des politiques audacieuses visant à développer les ressources humaines, ainsi que la capacité institutionnelle de gérer de tels changements. Une action nationale globale a été considérée comme une condition préalable à la mise en place des capacités et de l'infrastructure nécessaires pour recueillir avec succès les bénéfices des TIC. On a jugé capital que ces programmes trouvent un appui important auprès des institutions internationales et multilatérales, en particulier du système des Nations Unies, y compris les institutions de Bretton Woods ainsi que les banques régionales et autres.

En outre, les représentants ont souligné l'importance qu'il y avait à forger des partenariats entre les secteurs public et privé. À cette fin, la création d'un Groupe d'étude sur les TIC a été bien accueillie et on espère que ces activités donneront des résultats tangibles. Nous nous sommes mis d'accord sur le fait que les bénéfices des TIC devaient être orientés vers le développement complet à long terme des pays en développement, afin d'assurer leur intégration réussie dans l'économie mondiale.

À cette fin, les pays en développement ont été appelés à créer un environnement susceptible d'attirer des investissements dans l'infrastructure des TIC, et à mettre en place des politiques propres à accroître le contenu local. On a estimé que c'était la seule manière pour les pays en développement de progresser vers une croissance économique durable, d'améliorer les domaines de la santé et de l'éducation, et de lutter contre la pauvreté. Compte tenu de la diversité des situations et objectifs politiques, on a reconnu le rôle unique de l'ONU dans la promotion d'une large prise de conscience des applications plus larges des TIC pour le développement et l'élimination de la pauvreté.

La décision de l'Union internationale des télécommunications de tenir le Sommet mondial sur la société de l'information a été bien accueillie et l'on espère que l'Assemblée générale étudiera attentivement les manières de contribuer à la bonne préparation du Sommet. On a également dit qu'il était nécessaire de mettre en place des politiques visant à faire face à l'influence grandissante de la cybercriminalité et des activités illégales qui y sont associées.

Voilà quelques observations initiales sur ce dialogue de deux jours. Comme je l'ai mentionné au début, un résumé plus détaillé de ces réunions sera publié à titre de document de l'Assemblée générale.

Le dialogue de deux jours sur le renforcement de la coopération économique pour le développement par le partenariat est maintenant terminé.

La séance est levée à 13 h 15.